CAHIERS MARXISTES

revue trimestrielle
n° 2
juin-juillet-août 1969
éditée sous le patronage
de la fondation joseph jacquemotte

sommaire

rosine lewin
du nouveau dans le monde catholique p. 1

jean terfve
vers la conférence des partis communistes p. 13

jacques moins
europe des travailleurs ? p. 23

jean laitat
tournai : une maison de la culture - pourquoi ? comment ? p. 33

document : rapport présenté par les délégués
de l'aile gauche du parti ouvrier belge
à l'exécutif de l'internationale communiste p. 43

francis chenot
achille chavée p. 49

achille chavée
poèmes inédits p. 51

jacques aron
le capitalisme et la ville p. 53

albert philippe
un producteur de films, pour quoi faire ? p. 57

comité de rédaction :

edmond dubrunfaut
augustin duchâteau
maurice haber
pierre joye
rené lonnoy
jacques moins
jules raskin
claude renard
roger somville
jean terfve

rédacteur en chef :
augustin duchâteau

ROSINE LEWIN

du nouveau dans le monde catholique

Les vannes ouvertes par le concile Vatican II — et ouvertes sous la poussée du progrès — ne pourront plus se refermer entièrement. Depuis 1959, les catholiques ont le droit et presque le devoir de s'interroger sur la valeur de ce que l'Eglise apporte au monde. Au monde ouvrier et au Tiers-monde ; au monde scientifique et technique ; aux peuples qui ont pris leur destin en mains, et aux peuples qui cherchent à s'en saisir.

C'est à un gigantesque affrontement autocritique avec l'humanité que le concile a invité les fidèles. Et un certain nombre d'entre eux — les meilleurs, pensons-nous — ont pris l'invitation au sérieux. Ils se sont mis à regarder l'humanité et à l'écouter, à liquider de vieux tabous et à renverser d'augustes cloisons. A tenter de comprendre pourquoi tant d'hommes ont cessé d'avoir besoin d'un dieu. Paul VI lui-même, s'est efforcé dans l'encyclique « Ecclesiam suam » d'analyser les mécanismes de pensée de l'athée, et il a reconnu qu'il y a là place pour la générosité et la noblesse. C'était en 1964. Comment s'étonner que depuis lors des idées proches des nôtres aient progressé dans le monde catholique ? Il s'est produit parmi les chrétiens une espèce de frénésie de la découverte des « autres ». Et grâce à la force et au rayonnement du marxisme, grâce à l'expérience quotidienne de la lutte, et aussi parce que les rythmes de l'Histoire s'accélèrent, les progrès sont maintenant tangibles. Aussi la papauté est-elle prise de peur : elle n'a plus le contrôle de la dynamique post-conciliaire.

Et nous méconnaîtrions la portée de l'événement ?

Et nous ne verrions pas les perspectives nouvelles qu'il ouvre à la lutte pour le socialisme dans notre pays ?

Ce serait tourner le dos au marxisme — et à l'avenir.

* * *

La complexité du « système » catholique belge est notoire (1). Produit d'une lente évolution historique, qui remonte bien au delà de la Contre-réforme, il entremêle étroitement les éléments religieux et socio-politiques — englobant paroisses, clergé, ordres religieux, écoles confessionnelles, mutuelles, coopératives et syndicats chrétiens, hôpitaux et centres de tourisme, université, gildes paysannes et associations de classes moyennes, presse catholique et parti social-chrétien.

Si on veut analyser la portée de la crise que traverse le catholicisme belge — et on sait que cette crise n'épargne aucun pays — il faut distinguer deux plans.

D'abord, celui de l'Eglise, institution ecclésiale, soumise assurément à l'action des facteurs sociaux, économiques et politiques environnants, mais dépendante par ailleurs du gouvernement central de l'Eglise romaine.

Ensuite, et en ayant le souci de le diversifier au maximum, le plan des institutions « temporelles » se réclamant du christianisme, où l'action de l'environnement s'exerce de manière plus directe, et où l'obstacle au progrès vient plus de la bourgeoisie catholique belge et de la bureaucratie des « appareils » que de Rome.

Bien entendu, rien d'étanche ne sépare ces deux plans ; et l'on retrouve certains ici et là. Parfois, il peut sembler que la lucidité et l'audace sont plus vives chez certains prêtres « de choc » (qu'on songe à la manifestation des prêtres et pasteurs devant l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, pour protester contre la guerre du Vietnam). Mais c'est, nous semble-t-il, dans les organisations de masse que peuvent devenir décisives certaines réorientations politiques.

L'EROSION DE LA FOI

Moins spectaculaire qu'aux Pays-Bas ou en France, qu'en Espagne ou en Italie, la crise de l'Eglise de Belgique est cependant profonde, et nombreux sont les notables catholiques, cardinal Suenens compris, qui en font le constat. Il est devenu banal d'acter que « la contestation est entrée dans la maison de Dieu ». Mais sur quoi porte-t-elle ? Le plus souvent — et c'est ce qui nous intéresse — sur des choses essentielles : le poids du passé, l'exercice du pouvoir dans l'Eglise, la transmission du message évangélique, la mise en pratique d'un « aggiornamento » impulsé par le concile Vatican II en raison des « graves ébranlements » et de « l'extraordinaire mutation » de la société. (2) C'est comme si l'énorme retard accumulé par les structures de l'Eglise romaine à l'égard des conquêtes scientifiques et techniques, à l'égard de l'essor des forces productives,

(1) Voir à ce sujet « L'Eglise et le mouvement ouvrier » de P. Joye et R. Lewin, publié sous le patronage de la Fondation Jacquemotte, à la Société Populaire d'Editions, Bruxelles, 1967.

(2) Jean XXIII, Bulle d'indiction du concile.

à l'égard de la marche en avant des peuples — prenait soudain sa revanche, bousculant en dix ans un siècle d'immobilisme.

Certes, l'érosion de la pratique religieuse est un phénomène bien antérieur à Vatican II. Voilà près d'un siècle que l'Eglise s'inquiète de perdre la classe ouvrière. En 1931, Pie XI constatait : « Pour un jeune ouvrier, pour une jeune ouvrière, la déchristianisation ne relève pas de facteurs purement personnels. La vie dans laquelle ils sont, joue sur ce point, un rôle déterminant. Au fur et à mesure qu'ils entrent plus profondément dans la vie ouvrière, on dirait qu'ils s'éloignent de plus en plus de l'Eglise. » (3) Et de fait, la création de la J.O.C., dans les années vingt, visait précisément à reconquérir ces jeunes travailleurs, qui tournaient le dos à une religion dont la mission semblait être de sacraliser le capitalisme.

Quand, après la deuxième guerre mondiale, la sociologie religieuse entreprit de mesurer « le scandale de l'apostasie ouvrière », ce fut pour confirmer qu'« à une densité ouvrière croissante, correspondent des taux de pratique dominicale ouvrière décroissants ». Et pour constater que la structure socio-économique a sur la pratique religieuse une plus grande influence que la frontière linguistique entre Wallons et Flamands. (4)

Cette érosion de la foi s'est poursuivie ; elle s'est amplifiée en Flandre, où la désertion semble devenue massive. « Les plus jeunes quittent l'Eglise parce qu'ils ont l'impression qu'ils n'ont plus rien à en attendre. La génération intermédiaire abandonne l'Eglise parce qu'elle lui a causé une immense déception. Et parmi ceux qu'on appelle encore les fidèles, il en est quelques-uns qui se posent la question de savoir s'ils vont rester dans l'Eglise ou s'en aller, eux aussi, tout doucement », écrivait récemment le périodique catholique flamand « Raak ».

Pourquoi cet abandon massif dans un vieux fief d'Eglise ? Pas seulement parce que d'importants investissements ont été effectués en faveur d'industries nouvelles, dans le triangle Anvers-Malines-Gand. Mais aussi, plus généralement, parce que les catholiques découvrent que peuvent être instaurés d'autres rapports de production que ceux imposés par le capitalisme, parce qu'ils découvrent que la tradition chrétienne et occidentale n'est pas le nombril du monde, parce qu'ils sont les témoins de « miracles » scientifiques quasi-quotidiens. Tout cela mène à des remises en question fondamentales, d'autant plus pressantes qu'à l'intérieur de l'Eglise se maintiennent à bien des égards un autoritarisme et un cléricalisme obtus.

UN NOUVEAU SENTIMENT RELIGIEUX

Mais l'abandon de la pratique religieuse, pour quantitativement important qu'il soit, ne doit pas masquer d'autres effets de la crise

(3) Cette constatation n'empêchait pas Pie XI dans la même encyclique « Quadragesimo anno » de recommander aux ouvriers « d'accepter sans rancœur la place que la Divine Providence leur a assignée ».

(4) Centre de recherches socio-religieuses, « La pratique religieuse en Wallonie », 1956.

de l'Eglise, effets d'ordre qualitatif, et qui présentent un aspect de nouveauté réelle. Car tous ceux qui désertent la messe du dimanche n'ont pas forcément perdu la foi. Ce qui est en cause en effet pour bien des contestataires chrétiens, c'est précisément ce qu'on appelle le « christianisme sociologique », c'est-à-dire une manière traditionnelle, passive, extérieure, d'être chrétien — par habitude, par hérédité ou par conformisme — sans qu'elle n'engage l'homme en profondeur. A cette religion qu'ils estiment dévoyée, et dévoyée depuis plus de quinze siècles, les contestataires opposent une foi « vécue », « authentique », « adulte ». Ou bien ils la trouvent, et ceux-là peuvent figurer parmi les déserteurs du dimanche, car ils organisent la pratique religieuse à leur manière — ou bien rien ne se substitue sur le plan religieux au christianisme sociologique qu'ils récusent, et alors c'est l'abandon, non seulement d'une pratique cultuelle dépourvue de signification, mais de tout sentiment religieux. Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins : le dominicain flamand De Clercq observe avec raison (5) que si en Flandre l'Eglise « se dépeuple », en raison de son traditionalisme et de son cléricalisme, elle satisfait encore un nombre appréciable de fidèles qui se trouvent parfaitement à l'aise dans des schémas sécurisants et peu exigeants. (6)

Ce que les catholiques appellent le malaise sacerdotal constitue une autre manifestation de la crise de l'Eglise. Et de nouveau on constate que si le malaise est chez nous moins convulsif qu'aux Pays-Bas ou en France, il est profond. Quelques chiffres pour en indiquer les dimensions : en 1947, 66 ordinations de prêtres avaient encore lieu dans l'archidiocèse de Malines. En 1968, on ne comptait plus que 14 inscriptions au séminaire — et au cours des dix premiers mois de 1968, pour l'ensemble du pays, 118 prêtres accédaient à l'état laïc.

Mais cette évidente difficulté à recruter et à garder des prêtres reflète-t-elle uniquement une diminution du sentiment religieux ? Non, et on aurait tort, par un réflexe anticlérical primaire, de conclure à la fin prochaine de l'Eglise parce que les séminaires sont dépeuplés. Les avis exprimés par les intéressés, dans des articles de revues ou par le truchement d'enquêtes, révèlent la recherche d'un autre, d'un nouveau statut pour le prêtre, d'un statut qui lui permettrait (et pas seulement sur le plan sexuel) de vivre une vie normale, parmi et avec les gens normaux, afin de mieux les comprendre et de mieux les servir. Première revendication d'un grand nombre de prêtres : exercer une profession salariée. C'était, on le sait, l'option prise dès 1943 par les premiers prêtres-ouvriers, et presque aussitôt condamnée par Rome. La porte de nouveau entr'ouverte sur les prêtres ouvriers ne règle pas globalement le problème, qui est en train de pourrir sous une abondante littérature à cause du refus de la hiérarchie d'assumer pour les ministres du culte le risque d'une plongée dans la vie réelle, d'une confrontation

---

(5) Voir le numéro « œcuménique » du mensuel « Het Pennoen », mars 1969.

(6) On notera par ailleurs que 100.000 baptisés ont participé dans la capitale aux élections pour le Conseil pastoral bruxellois.

permanente avec les comportements et les idées des athées — sans cloisons protectrices.

AU NOM DE L'EVANGILE, CONTRE LA HIERARCHIE

C'est cependant ce décloisonnement que réclament ceux qui cherchent à forger une Eglise nouvelle, en vertu d'un sentiment religieux transformé. Voici quelques manifestations de ce courant qui, au nom de l'Evangile, en arrive à dresser les fidèles contre les évêques.

A Sint-Gillis, près de Termonde, M. Gilbert Verhaegen, depuis trois ans vicaire, s'est vu invité par son évêque à aller officier ailleurs. Parce que la décision est apparue comme arbitraire, parce qu'elle semblait pénaliser un nouveau « style de travail » ouvert au dialogue, plus soucieux des besoins de la jeunesse que d'apparat pour le culte, les paroissiens concernés ont mis sur pied un Comité d'action. Avec le concours de non-catholiques, ce comité a organisé des pétitionnements et de massives réunions protestataires. Des affiches de solidarité avec le vicaire se sont répandues dans la localité, qui a arboré des drapeaux noirs lors de la visite de l'évêque auxiliaire de Gand, auquel a d'ailleurs été faite une conduite de Grenoble. Quelle que soit l'issue de cet étrange affrontement, qui évoque à bien des égards l'affaire de l'Isolotto à Florence, l'autorité épiscopale n'en sortira pas grandie. Et la paroisse fait l'apprentissage de la démocratie directe.

A Bruxelles, le dominicain français Jean Cardonnel avait été invité par le groupe des Amis belges de « Témoignage chrétien » à faire une conférence publique. Sans en aviser les organisateurs, le cardinal Suenens a adressé in extremis au Père Cardonnel un télégramme lui signifiant qu'« en raison de ses difficultés avec l'épiscopat français », il lui était interdit de prendre la parole dans l'archidiocèse de Malines-Bruxelles. A la suite de cet acte d'autorité, les Amis belges de « T.C. » ont organisé un meeting de protestation à Bruxelles, meeting où le manque de liberté d'expression dans l'Eglise a été vigoureusement critiqué.

A Sint-Gillis comme à Bruxelles, nous sommes en présence de phénomènes intérieurs à l'Eglise, dont le manque de démocratie est mis publiquement en cause, au nom du sentiment religieux.

De la même manière, des catholiques belges très représentatifs ont, au nom de leur attachement à l'Evangile, protesté publiquement contre certaines conceptions de l'encyclique « Humanæ vitæ ». Ces conceptions ne respectent pas le sens des responsabilités revendiqué par les laïcs, et spécialement par les couples catholiques. C'est encore le même mécanisme qui détermine la présentation, lors des élections pour le Conseil pastoral francophone de Bruxelles (7), d'un

(7) La mise en place d'un Conseil pastoral, chargé de « conseiller » l'évêque dans sa tâche pastorale grâce à une large participation de laïcs, résulte d'une exigence de démocratie dans l'Eglise. Elle reflète en même temps, au travers d'un système compliqué d'élections à deux degrés, le souci de limiter autant que faire se peut cette démocratie. Plus encore que le Conseil néerlandophone de la capitale, le Conseil pastoral francophone accuse le visage d'une Eglise bourgeoise et fermée.

programme intitulé « Pour une Eglise servante et pauvre ». Ce groupe (dont quatre candidats ont été élus sur 36 sièges à pourvoir) veut en effet « une Eglise libre, comme Jésus-Christ vis-à-vis des puissants de ce monde, des puissances d'argent comme de certains groupes politiques et des pouvoirs publics qui, trop souvent, maintiennent un système économique incapable de supprimer la misère et la faim dans le monde ». Pour le surplus, ce groupe réclame « une transformation radicale des structures ecclésiales actuelles », ainsi que la mise en question des institutions temporelles chrétiennes, que l'Eglise est invitée à abandonner.

De la même manière encore, un ecclésiastique belge de grand renom, Mgr Schillebeeckx, professeur à l'Université de Nimègue et théologien de l'épiscopat néerlandais, réclame, au nom de sa foi, que Rome laisse plus de liberté à la recherche théologique et cesse enfin de faire régner ce qu'il appelle « un climat de répression idéologique ». Pour le Père Schillebeeckx, la théologie doit exercer une fonction critique à l'égard de l'Eglise, et il donne raison à Marx qui reprochait (notamment) aux chrétiens d'interpréter le monde sans vouloir le transformer. On voit comment, dans l'optique de cet ecclésiastique, la transformation du monde peut se légitimer comme une manifestation de la foi. Et au bout de ce chemin, on aperçoit la figure de Camillo Torrès, prêtre colombien (qui accomplit une partie de ses études à l'Université de Louvain), mort au combat dans le maquis anti-impérialiste, parce que sa foi le contraignait à être révolutionnaire ...

DEUX POLES

On pourrait multiplier les exemples belges de ce genre de manifestations critiques effectuées au nom de la foi, à l'intérieur de l'Eglise. Elles représentent un phénomène nouveau et en développement. Attentif à la dignité humaine, centré sur la réhabilitation de la vie terrestre, ce sentiment religieux rénové s'affirme comme un ferment de progrès. Mais ce « sel de la terre » apparaît dissolvant au gouvernement central de l'Eglise. Paul VI dénonce chroniquement « la mode de la contestation et l'arbitraire de la désobéissance » ; il se plaint de voir l'Eglise en proie à « l'autocritique et l'autodestruction » ; il s'inquiète qu'on puisse avoir « l'audace de supposer des transformations de structures ecclésiales » ou encore « le désir d'assimiler la vie catholique à la vie profane » ; il invoque les graves dangers que court « la sûreté intérieure » de l'Eglise ; il couvre une opération « chasse aux sorcières » contre un Schillebeeckx ou un Illich. (8) Bref, le pape tente de contenir et d'entraver le mouvement lancé par Jean XXIII, et qu'il avait lui-même encouragé.

---

(8) Voir dans « La Revue Nouvelle » de mars 1969, la liste inquisitoriale des 85 questions posées à ce prélat qui dirigeait au Mexique un « Centre interculturel de documentation », et auxquelles Mgr. Illich a d'ailleurs refusé de répondre.

Dans la retentissante interview qu'il a récemment accordée aux Informations catholiques internationales, le cardinal Suenens combat cette tendance, au nom même du concile Vatican II. Le prélat qui, sur le plan belge, se garde bien d'encourager les chrétiens « radicaux » soucieux d'organiser de manière autonome leur critique des institutions d'Eglise et « leur engagement en Jésus-Christ », part spectaculairement en guerre, dans cette interview, contre certains aspects du centralisme romain. Si ces critiques sont percutantes, le diagnostic qu'il formule à propos du malaise de l'Eglise est superficiel. Le primat de Belgique attribue la crise de l'Eglise à « la tension entre le centre et la périphérie ». Or, il est de nombreux pays « périphériques » où coexistent des évêques plus rétrogrades que la Curie, et des évêques progressistes.

La tension, qui est réelle, trouve sa source ailleurs. Sous des aspects et à des degrés divers, elle a toujours existé entre deux pôles de la catholicité, et déjà Marx l'avait mise en lumière. Car enfin la formule « opium du peuple », qui passe pour représenter l'alpha et l'omega de l'analyse marxiste en matière de religion, n'est qu'un lambeau de citation, que voici reconstituée. « La détresse religieuse est, pour une part, l'expression de la détresse réelle et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales dont l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple ». (9)

Expression de la détresse — protestation contre la détresse. D'une part l'intégration à l'ordre établi ; d'autre part, le combat contre cet ordre. D'une part, la hiérarchie et ses liens directs ou indirects avec le régime néo-capitaliste, la grande bourgeoisie, l'armée, l'OTAN. D'autre part, les groupes de chrétiens pour lesquels Evangile signifie indépendance à l'égard des puissances d'argent et lutte pour la justice, sinon pour le socialisme. A un pôle : la Curie romaine, les prélats (de plus en plus rares) fidèles à Franco, les évêques portugais, cette fraction de l'épiscopat latino-américain qui appuie la domination de l'impérialisme yankee. A l'autre pôle : tous ceux qui veulent une « Eglise servante et pauvre » (sans savoir jusqu'où doivent aller la pauvreté et l'absence de structures), les groupes minoritaires mais dynamiques appelés chez nous « Lettre », « Foi critique », « Exodus », etc., pour qui le mal qui ronge l'Eglise est dans sa solidarité avec les classes dirigeantes.

Le combat, à l'intérieur de l'Eglise, est incertain dans l'immédiat. Les chances d'une restauration ne sont pas négligeables. Cependant les mêmes ferments contestataires, la même réflexion critique peuvent, au sein des organisations de masse d'inspiration chrétienne, avoir une incidence beaucoup plus féconde.

« LE BIEN COMMUN »

Sur le plan temporel de ce qui constitue le « système » catholique, on vient de loin. Notre Charte fondamentale porte l'empreinte

(9) Karl Marx : « Introduction à la Critique de la philosophie du droit de Hegel » — Annales franco-allemandes, Paris 1844 — Traduction française dans Karl Marx et Friedrich Engels : « Sur la religion », Paris 1960, Editions Sociales, p. 41.

des émissaires de l'archevêché de Malines qui en 1830-31 s'employèrent à en faire « une bonne Constitution ». Né vers 1880, le Parti catholique eut ,tout au long de sa vie, des liens étroits et réguliers avec la hiérarchie. Ces liens furent moins apparents quand, au Parti catholique ,succéda en 1945 le Parti social-chrétien. Mais les deux grandes batailles menées au lendemain de la guerre par le P.S.C. — pour Léopold III et contre l'école officielle — bénéficièrent de l'appui éclatant de l'épiscopat. La dernière intervention ouverte de Malines dans les luttes socio-politiques fut le message du cardinal Van Roey contre la grande grève, en décembre 1960. Depuis lors, si Mgr Suenens fait souvent et volontiers parler de lui, ce n'est pas pour indiquer à ses ouailles comment elles doivent voter ou gouverner.

Mais si cette évolution ne peut être attribuée seulement à la différence de tempérament entre deux cardinaux, il n'en reste pas moins vrai que le P.S.C. s'est cramponné à la doctrine, si chère à la papauté, du « Bien commun », qui postule une communauté d'intérêts de tous les milieux et de tous les groupes sociaux. Dans le Programme de Noël du P.S.C. (1945) malgré des concessions à l'antifascisme et à l'anticapitalisme ambiants, la lutte des classes apparaît encore comme une invention des marxistes. Et le P.S.C. prétendait défendre les intérêts de tous les groupes sociaux dans le cadre du bien commun de toute la communauté belge. Dans le même temps, le P.S.C. mettait sa propre unité au service de l'unité de l'Etat belge. En 1963, M. Houben, alors président du Centre d'étude de son parti, écrivait encore : « Rompre l'unité du parti, surtout maintenant, est extrêmement grave pour l'unité du pays et pour le gouvernement de l'Etat ». (10)

Prétendre s'identifier avec toutes les classes à la fois, et avec la Belgique unitaire : voilà qui devait assurément valoir quelques déboires au P.S.C. C'est sur le plan communautaire qu'ils sont le plus spectaculaires, et on sait au prix de quels expédients la fiction d'un parti gardant une concertation de ses « ailes » a pu être sauvegardée après le congrès du C.V.P., en avril 1969. Encore est-il devenu évident que le P.S.C. a perdu cette unité qu'il considérait volontiers comme le ciment de la Belgique. Les efforts de la direction du P.S.C. pour empêcher le fédéralisme, en son sein et dans l'Etat belge, sont des efforts désespérés, voués à l'échec à brève échéance. C'est un des désaveux les plus cinglants que les faits auront infligés à sa doctrine.

RADICALISATION

Sur le plan de la lutte des classes, l'évolution est très remarquable aussi, mais elle se manifeste moins dans le P.S.C. qu'à l'intérieur du Mouvement ouvrier chrétien, et moins dans le syndicat chrétien qu'au sein des organisations « apostoliques et cultu-

(10) Robert Houben : « Le P.S.C. contesté », Bruxelles 1963

relles ». Ne remontons ni au déluge ni au fameux Manifeste du Katholieke Werkliedenbond qui, dès 1964, dénonçait en termes percutants l'aliénation capitaliste. Un événement récent, la 51e Semaine sociale wallonne, tenue à Cointe en avril dernier sur le thème « Une Wallonie pour les travailleurs », permet de mesurer la radicalisation intervenue dans le mouvement ouvrier chrétien. L'analyse de la situation économique, sociale et politique de la Wallonie, telle qu'elle a été faite par Jean Hallet, Marc Delbovier, André Corten, Emile Creutz, présentait beaucoup plus de rigueur que d'habitude dans ces milieux, où on hésite souvent à appeler un chat un chat. Certes, depuis un demi-siècle qu'existe l'institution des Semaines sociales, on peut presqu'à chaque coup trouver des citations accussatrices pour le régime capitaliste. Mais ces perles se perdaient généralement dans un flot verbeux, ou n'étaient que le fait d'un professeur isolé, contredit par les autres. Cette fois-ci, les quatre rapporteurs déjà cités n'ont pas craint d'être clairs. Si le député social-chrétien François Persoons a été clair, lui aussi, c'est dans le cadre qui est le sien, celui de la technocratie néo-capitaliste. Et il n'est pas indifférent que l'auditoire l'ait boudé.

Voici en substance l'apport nouveau des leçons de la 51e Semaine sociale wallonne.

— La reconversion de la Wallonie est affaire de pouvoir. Or, en régime capitaliste, le pouvoir appartient aux puissances d'argent lesquelles ont, dans le cas de la Wallonie, bloqué à leur profit une situation industrielle lucrative, laissant à l'Etat le soin de collectiviser les pertes, et prenant eux-mêmes celui d'acheminer leurs capitaux vers d'autres cieux.

— La masse porte en elle les valeurs sociales fondamentales. Il faut mettre un terme à la distorsion entre propriété privée des moyens de production et collectivisation des charges. L'économie postule socialement et moralement la propriété publique des moyens de production.

— Seule une prise de conscience politique, démocratique et populaire est à même d'apporter une réponse structurelle au problème du relèvement wallon, en débouchant sur un pouvoir populaire wallon à base de démocratie directe.

— L'entreprise doit être au pouvoir des travailleurs, puisqu'elle est un produit dérivé du travail.

— Il est temps pour les démocrates-chrétiens de dresser le constat de décès d'un vieux schéma en vertu duquel le libéralisme est mauvais, le marxisme est pire encore et le salut est dans la vertu. Il y a un rapprochement entre chrétiens et « marxistes affranchis des bureaucraties ».

— La Wallonie doit être dotée d'une assemblée élue et d'un Exécutif responsable devant elle, s'inscrivant dans une conception communautaire de type fédéraliste.

— Le Bureau de programmation restera affaire de technocrates

tant que les forces vives de la nation ne seront pas associées à ses travaux.

— L'enseignement, fait par et pour la bourgeoisie, doit être entièrement repensé.

— Une recherche active doit être faite par les forces de progrès en vue de se rassembler, sans exclusive, sur des objectifs communs.

Bref, l'analyse, faite en termes de classe, débouche sur des objectifs progressistes et démocratiques. C'est important et c'est nouveau, même si subsistent encore pas mal d'ambiguïtés et de confusion dans le chef de certains dirigeants démocrates-chrétiens à propos des notions de « travaillisme » et de « socialisme » ; même si une Semaine sociale n'a pas valeur de congrès.

Quand en 1924 l'abbé Cardyn proclamait « L'heure de la classe ouvrière a sonné », on vit, malgré le dynamisme de l'homme, le mot d'ordre vidé bientôt de son contenu de classe, et récupéré par la charité chrétienne. Dans le contexte national et international de 1969, pareille opération devient plus difficile. Mais les tentatives ne manqueront pas de faire dévier les conclusions de Cointe, et de les diluer politiquement. On peut tenir pour assuré que des bourgeois catholiques comme M. Harmel, ou le chevalier de Stexhe, s'y emploient avec zèle.

En Flandre, le K.W.B. qui avait une longueur d'avance sur les Equipes populaires, n'a plus fait de « bond en avant » au cours de la dernière période. C'est avec constance, qu'à partir de l'actualité, « Raak » dénonce mois après mois l'exploitation capitaliste et engage les travailleurs catholiques à se politiser. Que cette orientation ne soit pas unanimement approuvée, le courrier des lecteurs en témoigne. Largement suivie quand il s'agit de critiques à l'égard de l'encyclique « Humanæ vitæ », ou de solidarité avec les travailleurs immigrés, la tendance radicale de « Raak » suscite plus de polémiques quand elle s'exerce aux dépens du C.V.P., dont le journal affirme qu'il ne détient pas le monopole de la tendance démo-chrétienne. Le K.W.B. apparaît en fait comme disponible pour un rapprochement de type travailliste, comme celui auquel rêvent les C.V.P.-Jongeren. L'entrée de ces derniers à la direction du C.V.P. va-t-elle donner plus de consistance au rêve, ou faudra-t-il encore une longue période de décantation ? Tout est possible, car tout est en pleine mutation. Quoiqu'il en soit, cette incertitude sur le plan des structures politiques n'empêche pas « Raak » de s'exprimer avec la plus grande clarté contre la colonisation économique du pays par les Etats-Unis. La grève chez Ford-Genk, la menace de mainmise sur les A.C.E.C. amènent le K.W.B. à réclamer « une réforme totale des structures », de manière à donner des pouvoirs (de contrôle au moins) aux travailleurs, sur le plan de l'entreprise notamment.

L'université de Louvain est aussi en pleine fermentation anticléricale. Au-delà du grave contentieux linguistique qui a mis aux prises Flamands et francophones — des évêques aux étudiants en passant par les ministres et les parlementaires — il n'est pas possible de ne pas voir la volonté de démocratisation et d'ouverture des étudiants catholiques de Louvain, néerlandophones et francophones. Le sujet mériterait une étude à lui seul. Bornons-nous à souligner ici deux aspects des changements profonds intervenus : 1) le contact avec des travailleurs, en particulier la part prise par les étudiants flamands de Louvain à la grève de Ford ; 2) la remise en question du principe même d'une université confessionnelle. Par ces deux aspects, l'activité et la réflexion des universitaires de Louvain rejoignent le reste du courant catholique qui récuse les ghettos, qu'ils soient sociaux ou culturels. Mais s'il est loisible aux étudiants d'aller se faire matraquer à Genk, par solidarité avec les grévistes de Ford, il n'est pas encore loisible à la communauté universitaire (en supposant qu'elle soit unanime) de décréter périmée l'université catholique. Car Rome n'est pas disposée à acter pareil décès, et le concile lui-même a donné à l'enseignement confessionnel (modernisé, et souvent avec une audace exemplaire) des justifications théologiques pour se survivre. De toutes manières, le débat autour de la perspective d'un enseignement pluraliste est d'ores et déjà ouvert.

SOCIALISME ET PLURALISME

« Qu'on le veuille ou non, nous les catholiques, nous souffrons à cause d'une éducation séculaire, d'une insensibilité caractéristique à la politique. L'ordre politique de notre monde occidental capitaliste prend pour nous le visage de « l'ordre naturel » des choses. Le socialisme est né hors de l'Eglise, et même contre l'Eglise, par la faute des autres sans doute, mais aussi et surtout par notre faute. C'est pourquoi tout changement nous apparaît, dans le meilleur des cas, comme un problème d'ordre technique, non comme un appel à la foi. »

Ces phrases sont du jésuite Antonio Marzal, membre du comité de rédaction du mensuel madrilène « Cuadernos para el dialogo », où s'est instauré un dialogue avec les marxistes espagnols. Elles définissent fort bien une « insensibilité » (déjà dénoncée par Emmanuel Mounier) qui, chez nombre de catholiques d'Espagne et d'ailleurs, est en train de se transformer en son contraire.

Le refus d'un « christianisme sociologique », la volonté d'assumer toutes les conséquences d'une foi adulte, mènent aussi au refus de l'apolitisme traditionnel. C'est le chanoine Houtart par exemple qui affirme que l'apolitisme ne peut signifier qu'une approbation tacite de l'injustice sociale. « Notre foi, dit-il, doit se traduire par un comportement politique ». Et ce « comportement politique » implique le devoir d'autocritique et de critique à l'égard de tout ce qui aliène l'homme.

Nous voilà au cœur de l'avenir. Au cœur de ce qu'entrevoyait déjà Togliatti en 1963 : « L'aspiration à une société socialiste peut non seulement se frayer un chemin chez des hommes qui ont la foi religieuse, mais une telle aspiration peut trouver un stimulant dans la conscience religieuse, elle-même affrontée aux problèmes dramatiques du monde contemporain. » Traduite en langage Belgique-1969, cette constatation qu'a reprise pour son compte le Parti communiste d'Espagne, signifie que nous sommes, non pas les témoins, mais les co-acteurs d'un événement considérable. Le sentiment religieux est en train de devenir pour un nombre certes limité, mais peut-être décisif de catholiques, une raison de lutter, aux côtés des communistes et des socialistes, pour une société nouvelle. Ce qui incitait hier à la résignation, devient motif de combat aujourd'hui. Les ressources du mouvement révolutionnaire s'amplifient donc sensiblement. Il dépend dans une large mesure des communistes que ces ressources soient appréciées à leur juste valeur, qu'on ne les réduise pas à des marchandages partisans. « A notre époque, la perspective qui s'ouvre à la Belgique est celle du socialisme. L'idée en mûrit. Il importe maintenant d'en définir les conditions, de préciser la voie belge vers le socialisme. Dans notre pays, la société socialiste sera pluraliste et pleinement conforme à sa vocation démocratique et humaniste », est-il dit dans les thèses adoptées en novembre 1968 par le 19e congrès du Parti communiste de Belgique. Cette société pluraliste, dont il n'existe encore aucun modèle, les catholiques peuvent, en tant que catholiques, contribuer à en élaborer les plans, de concert avec les marxistes, avec tous ceux qui veulent, de toutes leurs forces, en finir avec le régime capitaliste, élargir et rénover la démocratie pour édifier une démocratie socialiste. Pour rapprocher cette perspective, l'objectif n° 1 est de réaliser le rassemblement de toutes les forces progressistes sur un programme dirigé contre les monopoles capitalistes et contre l'Etat unitaire.

JEAN TERFVE

vers la conférence des partis communistes

Au début de juin, vraisemblablement le 5 de ce mois, s'ouvrira, à Moscou, la Conférence internationale des Partis communistes et ouvriers dont la préparation a réclamé, on le sait, un long travail de plus d'une année.
A vrai dire, l'idée même de la conférence remonte plus loin encore. Pendant longtemps, elle n'a pu prendre corps bien que le besoin d'une telle concertation ait été ressenti par beaucoup de communistes comme une nécessité. Difficultés et lenteur de préparation ont fait l'objet, de toutes parts, de nombreuses supputations. Ce qui est sûr, c'est que les communistes de notre pays participent à la rencontre de Moscou, comme ils ont participé à sa phase préparatoire, sans rien ignorer des difficultés qui subsistent. Ils sont profondément convaincus que leur engagement internationaliste se trouve en entière concordance avec les responsabilités qu'ils assument dans leur combat politique sur le terrain national.

POURQUOI CETTE RENCONTRE ?

La marche de l'histoire s'accélère, la poussée de la révolution scientifique et technique se fait plus pressante, les risques d'une troisième guerre mondiale, qualitativement différente de la première et de la deuxième — en raison de l'existence des armes de destruction massive — sont perpétuellement présents, la lutte des classes à l'échelon international opposant,

sur plusieurs fronts, l'impérialisme et les forces diverses du socialisme ne s'apaise pas. Au contraire.

Dès lors, il faut vérifier et mettre à jour, à la lumière des événements et des transformations survenus au cours des dix dernières années, les analyses auxquelles il fut procédé lors des conférences internationales de 1957 et 1960. Leurs conclusions et les objectifs de lutte qui en découlaient doivent être adaptés au présent.

L'obstacle principal à une tenue plus rapide de l'actuelle conférence a été l'aggravation des divergences internes du mouvement communiste international sur des questions essentielles. Ces divergences ont pris une forme aiguë dans les oppositions qui se sont développées entre les positions du Parti communiste chinois et celles du Parti communiste de l'U.R.S.S. et de la plupart des autres partis communistes. Des tentatives ont été faites pour les réduire. Elles n'ont pas réussi. Les oppositions se sont au contraire approfondies et ont débouché sur une rupture de fait. Cet état de tension a eu inévitablement des répercussions sérieuses à l'intérieur de tout le mouvement. Il a aussi créé une situation de périls nouvelle dans le cadre d'une conjoncture internationale devenue plus tendue à la suite des actes agressifs de l'impérialisme. Il a engendré en outre une certaine diversification dans les attitudes adoptées à l'égard de l'orientation du parti communiste chinois. La préoccupation dominante de ne pas déboucher sur une rupture consommée et, moins encore sur une « excommunication », a pesé sur la préparation d'une nouvelle rencontre internationale dans la mesure où celle-ci pouvait apparaître comme comportant ces risques.

Il serait faux, toutefois, de ramener la problématique des difficultés actuelles de la synthèse de l'expérience du mouvement communiste international à la seule question chinoise.

Des diversités d'opinion et même des oppositions sont apparues sur une série d'autres points. Appréciations différentes sur la conception de la coexistence pacifique et de ses perspectives révolutionnaires, sur les formes de la lutte pour la libération et l'indépendance dans les pays dits du « Tiers monde », sur les relations entre les notions de souveraineté des Etats et d'internationalisme prolétarien, sur les distorsions possibles entre les positions d'Etat et les positions de partis.

Toutes ces questions, dans la mesure où elles n'ont pas été élucidées, ont retardé le projet de réunir une conférence internationale. Elles expliquent les hésitations. Celles-ci, en passe d'être levées en février 1968, resurgirent, avec une particulière acuité, après l'intervention des 5 pays du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie, ajoutant aux problèmes déjà posés de nouvelles interrogations et des jugements contraires sur les mêmes événements.

L'étape de la préparation de la conférence était, à cette époque, entamée. Si elle s'est poursuivie, par un chemin tourmenté, c'est assurément parce que le plus grand nombre des partis communistes engagés dans le processus complexe de recherche de l'unité d'action ont estimé que les difficultés, même si elles étaient aggravées par un élément nouveau, devaient être surmontées en raison de la situation de périls à l'échelle du monde.

L'ORDRE DU JOUR

A la première réunion de la Commission consultative qui s'est tenue à Budapest, en février 1968, sur le premier point mis en discussion — celui même de l'opportunité d'une conférence — l'accord fut assez aisément réalisé. Il est apparu que, compte tenu de la situation politique générale, sa convocation correspondait à un besoin. Mais quel serait son ordre du jour ? Cette question permit de cerner les obstacles. Fallait-il réduire cet ordre du jour à la seule question — une des clés, il est vrai, de la lutte contre l'agression impérialiste — du Vietnam ? Ou bien, à l'opposé, aborder toutes les question sur lesquelles existaient des points de divergence préoccupants ?

La proposition finalement adoptée, après une très large discussion, fut celle d'un examen général axé sur les tâches actuelles de la lutte anti-impérialiste. Cette proposition fut soutenue par les communistes belges.

La stricte précision de cet ordre du jour n'a rien de commun avec une limitation arbitraire de l'éventail des problèmes à inventorier.

La lutte concrète est toujours la tâche prioritaire. Il s'agit aujourd'hui de vinculer l'agressivité de l'impérialisme, de l'empêcher de reprendre, dangereusement, dans la politique mondiale, par le biais de guerres locales notamment, l'initiative qu'il a globalement perdue, de le contraindre à accepter des formes organisées de coexistence pacifique et d'abandon de la course aux armements, seuls moyens d'empêcher le déclenchement d'une troisième guerre mondiale.

Or, la communauté de vue des partis communistes sur cet objectif demande, au-delà de leur accord fondamental, d'être soutenue par une meilleure coordination de leurs activités susceptible de leur imprimer un élan plus offensif. L'entente dans l'action créerait à son tour des conditions plus favorables à l'examen des oppositions et divergences.

Les communistes belges désirent aborder, sans réticence, l'étude minutieuse des phénomènes négatifs qui se sont développés dans le mouvement communiste international. Ils ne perdent pas de vue, cependant, que ceux-ci se sont produits dans le contexte d'un aiguisement des affrontements de classes. Leur option dépasse donc largement la préoccupation tactique justifiée de ne pas offrir d'ouverture à l'ennemi.

REMONTER A LA SOURCE

Surmonter les oppositions et les divergences, cela ne peut se faire sans une prospection en profondeur de leurs sources réelles, objectives et subjectives. Leur formation est inséparable des évolutions particulières qui se sont déroulées dans un torrent d'événements qui ont porté au jour des situations originales et celles-ci doivent être éclairées par une analyse marxiste appropriée.

A la différence de ce qui fut dans la période de la IIIe Internationale, les partis communistes ne sont plus uniquement des avant-gardes révolutionnaires en lutte contre un capitalisme tenant solidement les rênes du pouvoir.

Plusieurs d'entre eux, parmi les plus grands, assument la tâche

d'organiser leurs pays selon les règles et les lois du socialisme. Le socialisme est devenu un système s'étendant à un ensemble de pays qui ont entre eux des rapports d'un type particulier en voie de construction. Il doit faire face à des problèmes nés du développement inégal de ces pays. Ses responsabilités à l'échelle mondiale se sont accrues et se sont modifiées.

De nombreux partis communistes se sont implantés profondément dans la vie nationale. Ils mènent leur combat anticapitaliste sur ce terrain et accomplissent leur fonction internationaliste dans des formes appropriées à leurs conditions particulières.

L'éclatement du colonialisme classique, l'ampleur du mouvement pour l'indépendance nationale, le néocolonialisme ont créé dans une vaste zone un état de choses mouvant et complexe au sein duquel la libération des forces progressistes revêt des aspects inattendus.

L'affrontement de classes et les pressions de l'impérialisme sont ressenties de manières fort différentes dans chacun de ces secteurs. Les ripostes à ces pressions y prennent nécessairement des formes nouvelles et particulières.

La multiplicité, la diversité et la nouveauté des problèmes entraînent nécessairement recherches, hésitations, tâtonnements et même erreurs.

Il s'ensuit inévitablement opinions, jugements différents à l'égard d'un même objet.

Cette diversité n'a rien de négatif. Elle est le reflet même de la vie. C'est précisément la confrontation ordonnée des vues différentes, parfois même opposées, qui permet de dégager l'orientation juste, la solution valable, la ligne d'action efficace.

Cette confrontation, nécessaire au sein d'un parti, doit pouvoir se mener également dans le cadre du mouvement communiste international, la somme des connaissances et des expériences communes aidant chacun à voir plus clair et à trouver les solutions les meilleures.

UN OUTIL DE TRAVAIL

Une question se pose : le mouvement communiste international a-t-il trouvé des normes de fonctionnement adéquats aux besoins actuels ?

De la dissolution de l'Internationale communiste, de celle du Bureau d'Information, des indications du XXe Congrès du Parti communiste de l'Union Soviétique et de la Conférence des 81 rejetant la notion d'un « parti guide », s'est dégagée progressivement une notion fondamentale : la recherche de l'unité dans la diversité comme instrument d'une harmonisation de l'autonomie des partis communistes avec le respect des obligations collectives résultant de l'internationalisme. Cette notion a besoin d'être précisée, approfondie, concrétisée. Entre un projet théorique et sa réalisation concrète, il reste un espace où la lutte entre l'ancien et le nouveau se mène autour de structures qui, pour avoir été utiles, indispensables même, continuent à avoir un poids excessif et freinent le dégagement de formes nouvelles.

A ce propos, il faut souligner que le mode de préparation de la Conférence actuelle doit être considéré comme une contribution valable et utile au renouveau des méthodes.

Dès la première réunion de la Commission de consultation, l'accent a été mis sur l'organisation d'un travail collectif très poussé, sur la garantie d'égalité de tous les participants, sur les possibilités d'expression complète de points de vue respectifs.

Commission préparatoire et Groupe de travail furent ouverts à tous. Environ 50 partis y ont effectivement participé. Un seul collège restreint : le groupe de rédaction des textes de base des discussions. La Commission préparatoire a décidé d'envoyer le projet de document à chaque parti en vue d'une discussion approfondie devant son Comité central. Les amendements des Comités centraux seront examinés dans la dernière réunion de la Commission préparatoire avant l'ouverture de la Conférence. Toutefois, la Commission n'a aucun pouvoir de décision. C'est la Conférence elle-même qui, après les débats, donnera aux documents leur forme définitive. La possibilité a été donnée à tous les partis communistes et ouvriers de prendre part à la préparation et à la Conférence plénière. Tous ont reçu les documents introductifs.

Sur le refus des positions discriminatoires, ce passage du document préparatoire est parfaitement clair :

> « Les participants à la Conférence considèrent celle-ci comme une étape importante sur la voie qui mène vers l'unité du Mouvement Communiste mondial. Les partis représentés à la Conférence considèrent que l'absence de certains partis ne doit pas porter atteinte aux relations fraternelles de tous les partis communistes sans exception et à leur coopération. Ils sont résolus à conduire des luttes communes contre l'impérialisme et pour les buts communs du mouvement ouvrier international avec tous les partis frères y compris avec ceux qui ne sont pas représentés à la Conférence ».

Il est certain que la participation à la Conférence sera importante. Soixante-six à soixante-huit partis ont été associés aux travaux préliminaires. Parmi les absents : des partis vivant dans l'illégalité, d'autres avec lesquels un contact régulier n'a pu être assuré. Deux abstentions ont été justifiées par des raisons étrangères à toute opposition, celles du Parti du Travail de Corée et celle du Parti des Travailleurs du Vietnam. Un parti demeure dans l'expectative ; quatre, pour des raisons diverses, ont fait savoir qu'ils ne seraient pas présents à Moscou. Le Parti Communiste chinois et le Parti Communiste albanais par contre ont adopté une attitude d'hostilité ouverte.

La limitation délibérée de l'ordre du jour n'a pas empêché une analyse générale de la situation mondiale, la recherche d'objectifs de lutte précis correspondant à la situation présente, l'échange de vues sur les normes actuelles des rapports entre les partis communistes.

Tout ceci a présenté les caractères d'une discussion réelle, d'un débat serré, parfois même très tendu.

Il reste que, dans l'ensemble, les partis réunis à la conférence prépa-

ratoire de Budapest ont fourni la preuve de leur maturité et de leur sens des responsabilités. La démonstration a été faite que, nonobstant les divergences et l'impossibilité de les résoudre toutes, ce qui unit les communistes est resté plus fort que ce qui les sépare ; et ceci leur donne la possibilité de trouver des solutions communes, imparfaites encore, mais qui, empêchant les cassures, permettent d'aller plus loin.

Ceci dit, le projet de document soumis aux Comités centraux est loin d'atteindre à la perfection. Il laisse subsister des interrogations ; il porte la marque de la recherche du compromis acceptable et nécessaire. Mais il contient la promesse d'une étape importante vers une plus grande cohésion des forces du socialisme.

L'OPTION DES COMMUNISTES BELGES

C'est assurément dans cette optique que les communistes belges l'ont examiné et adopté. La délégation du P.C.B. a participé à tous les travaux préparatoires de la Conférence. Son Bureau politique et la Commission des Affaires étrangères de son Comité central ont étudié avec soin le projet de document. Remis aux membres du Comité central, il a été largement discuté à la session des 3 et 4 mai.

Il est utile de rappeler que celle-ci a approuvé le projet par la résolution suivante, votée à l'unanimité moins une abstention :

> « Le Comité central du Parti communiste de Belgique adopte les objectifs et les principes contenus dans le projet de déclaration soumis à la conférence internationale des partis communistes et ouvriers.
>
> » Cette position n'exclut pas certaines critiques que le Comité central se réserve de formuler.
>
> » Les principes du projet de déclaration se retrouvent à la base des décisions des Congrès du Parti communiste de Belgique. Le Comité central considère que le respect de ces principes constitue un devoir pour tous les partis communistes et ouvriers.
>
> » Il charge ses délégués qui assisteront à la Conférence de défendre des propositions ayant pour but de faciliter le regroupement de toutes les forces de paix et de toutes les forces anti-impérialistes.
>
> » Il leur donne mandat de défendre un projet de continuer ultérieurement la discussion entre les partis en vue de procéder à l'analyse concrète des situations concrètes qui provoquent des divergences durables dans le mouvement communiste international et dans le mouvement général pour la paix et la démocratie.
>
> » Il décide de renforcer ses liens internationalistes avec tous les partis communistes et ouvriers, y compris ceux qui ne seront pas représentés à la Conférence.
>
> » Le Comité central décide que l'intervention de sa délégation à la Conférence de Moscou sera publiée. »

L'effort des communistes belges s'inspirera donc du souci essentiel de tout faire pour faciliter le regroupement des forces de paix et de toutes

les forces anti-impérialistes. Dans ce sens, et afin d'éviter tout retard dans cette tâche, ils poursuivront la discussion sur les problèmes du mouvement communiste avec la préoccupation d'apporter une contribution active et autonome à la reconstitution de l'unité de vues des partis communistes, par l'élimination patiente et progressive des divergences. Ils ne considèrent pas, en effet, les divergences comme inévitables, et moins encore comme nécessaires. Ils ne les considèrent pas non plus comme simplement passagères ou négligeables ni comme susceptibles d'être écartées sans un débat serré et sérieux. Mais ils entendent mener celui-ci avec esprit de responsabilité, selon la méthode de l'analyse concrète des faits concrets dans toute leur complexité réelle. Car ils pensent que la diversité des positions — qui est reflet de la diversité des situations et condition de la recherche permanente en vue de l'adaptation de la théorie et de la pratique aux réalités en même temps que refus du dogmatisme — doit toutefois pouvoir déboucher non sur des oppositions stériles mais sur des synthèses génératrices d'action.

Attachés profondément au mouvement communiste international, lorsqu'ils se trouvent en désaccord avec certaines orientations, lorsque des actes de partis frères leur semblent en contradiction avec la théorie et les objectifs du mouvement, c'est de l'intérieur qu'ils combattent. Ils ne croient ni à la vertu ni à l'utilité des scissions.

Ils voient clairement l'usage que les adversaires de classe voudraient faire de certaines déficiences. Mais ils savent que le danger ne vient pas seulement des ennemis avérés.

Ils sont l'objet de sollicitations venant d'hommes et d'organisations, avec lesquels, sur le terrain national, ils mènent des actions et qui sont des alliés honnêtes dans la lutte anti-impérialiste, dans le combat pour la paix. En présence des difficultés actuelles, ceux-ci ne sont pas loin d'exiger comme un test de l'intégrité politique des communistes un détachement de leur part du mouvement communiste international. Ils doivent savoir que les communistes ne céderont pas d'un millimètre sur ce point et qu'ils s'expliquent à ce sujet en toute netteté. La lutte pour empêcher le déchaînement d'une troisième guerre mondiale peut être victorieuse. Elle réclame, toutefois, un effort plus grand et convergent de toutes les forces pacifiques du monde. Parmi celles-ci, le mouvement communiste occupe une position déterminante et telle que rien ne peut être entrepris sans lui. Dès lors, ce que les alliés sont en droit d'exiger des communistes, ce n'est certes pas un distancement mais, au contraire, un effort conséquent, de l'intérieur du mouvement, pour multiplier sa capacité d'initiatives en faveur de la paix.

Les communistes belges iront à Moscou avec l'acquis des travaux de leur XIXe Congrès.

Ils reconnaissent dans le projet de document de la Conférence des éléments essentiels de leur propre analyse du rapport actuel des forces dans le monde sur laquelle ils fondent leur conviction que la guerre est évitable, que la coexistence pacifique entre Etats à systèmes sociaux différents n'affaiblit ni l'élan de la lutte des classes, ni le combat des peuples pour leur indépendance. Ils y retrouvent leur conviction qu'il faut accen-

tuer les efforts pour la dissolution des blocs militaires, pour l'établissement d'un système efficace de sécurité en Europe et, dans cette direction, pour la mise en œuvre d'une contribution hardie de la Belgique à la détente.

Ils sont d'accord sur l'obligation pressante de prendre et de faire prendre conscience du fait que l'évitablité de la guerre dépend d'une activité plus décidée des forces pacifiques et de leur vigilance plus aiguë vis-à-vis de toutes les menées impérialistes.

Ils approuvent l'appel à lutter contre le déclenchement des guerres locales — que l'impérialisme tend à multipier à défaut d'oser prendre le risque d'une guerre générale — contre les derniers foyers du colonialisme et contre la relève néocolonialiste.

Ils se réjouissent de la condamnation renouvelée de l'idéologie et de la pratique inhumaines du racisme. Ils saluent l'importance accordée par le projet de document à la question de la démocratisation de plus en plus profonde de tous les aspects de la vie sociale.

Toutefois, ils formulent un ensemble de réserves et de critiques. Ces critiques portent moins sur des détails que sur diverses orientations du document préparatoire.

L'analyse de l'impérialisme y apparaît comme trop générale et surtout comme superficielle et schématique.

Il y manque une recherche systématique des éléments nouveaux intervenus au cours de ces dernières années, non seulement de leur apparition mais des causes qui les ont provoquées. Or dans la détermination d'une tactique anti-impérialiste adaptée à la situation présente, ce sont les transformations et les causes des transformations qui constituent la base essentielle d'une ligne d'action appropriée.

C'est par rapport à elles et en fonction d'elles que seront trouvées les formes et les méthodes de lutte qui y correspondent.

Nous pensons par exemple à l'échec très grave subi par l'impérialisme américain au Vietnam. Quelles sont les causes de cette défaite ? Quelle portée exemplative peuvent-elles avoir pour la lutte anti-impérialiste en d'autres lieux ? Nous pensons aussi à la chute du Général de Gaulle dans sa signification de liquidation du pouvoir personnel. Le gaullisme est un phénomène typique des efforts tentés par la bourgeoisie pour garder en main un pouvoir qui lui échappe. Il est une forme infiniment plus perfectionnée et plus subtile que le recours au fascisme utilisé dans l'entre-deux-guerres. Et cependant cette forme ne parvient pas à se maintenir, comme elle ne parvient guère à se transposer en d'autres endroits. Pourquoi ? Quelles leçons peut-on en retirer ? Nous pourrions aisément trouver d'autres exemples.

Le comportement de l'adversaire a besoin d'être soumis à une analyse marxiste véritable, sans fards, tenant compte des éléments positifs et négatifs. Si l'on n'y procède pas, les formes et méthodes d'action proposées risquent d'être inadéquates et par conséquent inefficaces.

Cette remarque est également valable pour les passages relatifs à l'évaluation des forces anti-impérialistes.

Il nous semble que là aussi dominent certaines tendances volontaristes, des appréciations en surface.

Ces lacunes apparaissent dans l'examen des problèmes du Tiers Monde où les succès des poussées néocolonialistes qui marquent ces dernières années sont insufisamment analysés. Or, sans cette analyse serrée, quelles perspectives de lutte concrètes peut-on valablement tracer ?

Nous croyons aussi qu'on ne tire pas tous les enseignements des transformations intervenues dans la lutte du mouvement ouvrier dans certains pays capitalistes avancés. Nous pensons par exemple à la situation en Espagne ou les méthodes de lutte, les systèmes d'alliances ont pris des formes nouvelles, qui ont pour l'ensemble du mouvement une valeur éducative de premier ordre. Quant aux pays socialistes, il est peu procédé à l'examen des modifications intervenues dans les formes internes de leur développement, des problèmes nouveaux qu'elles ont fait naître, des difficultés qui ont pu en résulter et des moyens mis en œuvre pour les surmonter.

Ces questions ont une importance très grande pour l'ensemble du mouvement et ont une incidence directe sur les possibilités de consolider et d'élargir le front anti-impérialiste. L'attraction exercée par le socialisme sur l'ensemble des couches antimonopolistes et plus spécialement sur la jeunesse est fonction de l'aptitude qu'il montre à surmonter les difficultés et à instaurer un système de vie réellement approprié au développement nouveau des forces productives.

Voyons enfin qu'une analyse autocritique des fléchissements de l'unité du mouvement communiste international et des crises qui l'ont traversées et le traversent encore est à peine esquissée. On les aperçoit plus ou moins à travers des polémiques voilées sans que soit amorcé un examen objectif des situations. On peut accepter qu'au stade actuel les analyses en profondeur ne soient guère possibles. Mais il n'est pas juste que les conséquences négatives de ces situations apparaissent comme quasi inexistantes quand on fait le tableau des forces sur lesquelles on peut prendre appui dans la lutte contre l'impérialisme.

Nous pensons que ces critiques du document préparatoire devraient être portées devant la conférence elle-même.

Tout d'abord parce qu'il est mauvais et dangereux de vivre sur des équivoques. Nous avons des responsabilités non seulement vis-à-vis de nos propres partis mais vis-à-vis de tous ceux que nous nous proposons d'entraîner avec nous dans un mouvement anti-impérialiste élargi et renforcé.

Le texte de départ est susceptible d'être amendé, des imperfections peuvent être éliminées, des lacunes comblées.

Pour cela il est indispensable que la conférence plénière sache clairement ce que chacun considère comme insuffisant ou criticable.

Ces critiques engendreront nécessairement des controverses.

Il est certain que toutes les diversités d'opinion ne seront pas surmontées et que, sur divers points, des compromis temporaires devront être trouvés. C'est la rançon de l'unité dans la diversité dont nous devons faire progressivement l'apprentissage.

Dans la situation actuelle du mouvement communiste et ouvrier international, l'élaboration du dernier chapitre du document préparatoire relatif aux rapports entre partis et à la création des conditions du rétablissement et du renforcement de l'unité apparaissait comme le plus difficile et le plus délicat.

Il risquait de provoquer d'âpres controverses.

Nous pensons que la méthode utilisée est la meilleure.

Sans taire l'existence des divergences, sans dissimuler les difficultés sérieuses apparues à l'intérieur du mouvement, on s'est gardé d'en faire l'inventaire et encore moins l'analyse.

On s'est borné à repréciser avec grand soin quelles devaient être les normes des rapports entre partis et comment devaient être conciliés les impératifs simultanés de l'autonomie et de l'indépendance de chaque parti et de leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble du mouvement.

D'autre part, on a rappelé les méthodes qui semblaient les plus susceptibles de permettre de surmonter les divergences durables.

Un accord renouvelé sur ces deux points au cours de la Conférence de Moscou est dans le moment présent d'une extrême importance.

Chaque parti sera garant du respect des engagements pris qui, comme le dit la résolution du Comité central, constitue un devoir pour tous les partis communistes et ouvriers.

C'est ce qui apparaît comme possible à l'étape actuelle.

Il ne peut toutefois être question d'en rester là.

Les normes des rapports entre partis étant admises par tous, il faudra entreprendre le règlement des divergences qui subsistent à l'intérieur du mouvement.

Ceci impliquera un très grand effort portant à la fois sur l'analyse minutieuse des situations qui ont donné naissance à chacune des divergences et sur le contenu réel de celles-ci. Cela réclamera une utilisation constante de l'autocritique et la recherche de méthodes de discussion appropriées.

Ce travail indispensable conduira à rétablir sur des bases solides l'unité du mouvement. Il aidera celui-ci à adapter ses méthodes de fonctionnement aux situations nouvelles en présence desquelles il se trouve et à combler certains retards du développement de la pensée collective du mouvement communiste mondial.

JACQUES MOINS

europe des travailleurs ?

Une observation superficielle pourrait faire croire que la crise des institutions européennes, l'incertitude de leur avenir, les difficultés rencontrées par les divers Etats européens membres de l'alliance atlantique pour se mettre d'accord sur une politique commune constituent le début d'une crise profonde et la fin d'un songe creux.

Lorsqu'on étudie les problèmes liés à l'avenir des institutions de la C.E.E., l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun (Europe des patries, Europe des régions, etc.), il ne faut pas perdre de vue une réalité incontestable : *l'évolution irréversible vers de grands ensembles économiques,* qui caractérise notre époque.

Sous la pression des changements technologiques, des exigences du marché mondial et de la concurrence internationale, la centralisation financière, la concentration industrielle s'accélèrent.

Les groupes monopolistes les plus puissants évincent du marché de nombreuses petites et moyennes entreprises, les absorbent. Ce phénomène s'étend même à de puissantes sociétés rivales.

Cette concentration correspond à des nécessités objectives mais, du fait qu'elle s'accomplit sous la direction et au profit des monopoles nationaux et internationaux, elle s'accompagne d'une aggravation des déséquilibres entre branches industrielles, entre l'industrie et l'agriculture, entre les régions.

Emprise des monopoles

Le parti communiste a dénoncé, à juste titre, l'emprise des monopoles sur la vie économique de notre pays et, plus généralement, il a souligné que l'Europe des six était apparue comme une création des monopoles,

dictée par leurs intérêts fondamentaux, qu'elle était née avec le développement de la politique des blocs.

Dans des conditions parfois difficiles, il a combattu les illusions entretenues, notamment par nombre de dirigeants sociaux démocrates, sur la création et le développement du marché commun qui, à les en croire, apporterait la démocratie économique et la prospérité pour tous.

Dix ans plus tard, il apparaît évident que la réalisation de grands ensembles économiques, la réorganisation des techniques, les transformations économiques profondes n'éliminent pas les contradictions de notre société, bien au contraire. La domination des monopoles sur l'économie des six pays du Marché commun est plus forte maintenant qu'il y a dix ans, la législation anti-cartel a échoué, de vieux déséquilibres se sont accentués, de nouveaux apparaissent et, d'une manière générale, le niveau de l'emploi ne répond pas aux exigences.

La politique économique de la communauté reste dominée par la prétendue efficacité de l'économie libérale qui fait naître des déséquilibres économiques et sociaux dans chaque pays concerné. Il faut y ajouter l'intervention de capitaux américains, surtout dans les secteurs de pointe, d'avant-garde.

Mais les aspects négatifs ne doivent pas faire perdre de vue la réalité de la construction d'un puissant et vaste ensemble économique, dominé par les monopoles. L'union douanière des six est réalisée, la C.E.E. a adopté des règlements importants en matière de politique commerciale et agricole.

Retard de l'Europe Sociale

L'Europe sociale retarde singulièrement sur l'Europe économique. La démonstration est aisée. Les objectifs de progrès social indiqués en des formes souvent déclamatoires par le traité de Rome n'ont pas été atteints, les politiques économiques se sont en fait coordonnées entre les gouvernements et entre les groupes monopolistes dans le seul intérêt de ceux-ci.

C'est ainsi que l'harmonisation des législations sociales piétine, la bureaucratie grossit au niveau des institutions communautaires et les dispositions sociales n'avancent guère malgré l'avalanche de documents, d'études et de circulaires. (Voir par exemple la lenteur avec laquelle s'inscrit dans la réalité le principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes proclamé dans l'article 119 du traité, voir les difficultés d'application du règlement sur la libre circulation des travailleurs présenté au conseil le 29 juillet 68 qui suscite des problèmes et crée de nouvelles barrières entre travailleurs étrangers, même si certains résultats ont été atteints dans ce domaine limité).

Notre propos n'est pas de dresser l'inventaire des carences mais de rechercher les causes de ce retard « social » que tout le monde souligne maintenant.

Elles nous paraissent de deux ordres.

Causes du retard

1. *Puissance des monopoles au niveau de la C.E.E.*

Les monopoles font évidemment passer les préoccupations stricte-

ment économiques, les impératifs de profit avant toute autre considération, au nom de l'efficacité et de la compétitivité face au défi américain, etc.

Ils disposent également de puissants groupes de pression qui agissent en direction des techniciens européens installés à Bruxelles qui, la plupart du temps, sont coupés des réalités politiques nationales.

Si la pression populaire peut se faire sentir avec des forces diverses à l'échelon national, au plan européen elle est très faible, pour ne pas écrire inexistante. Ajoutons que les instruments créés par le traité de Rome sont inadéquats pour atteindre les buts fixés, que la question de leur réforme est posée comme celle de la finalité du traité.

Il faut en effet savoir que le pouvoir de négociation des syndicats, conquis dans chaque pays au prix de dures luttes, est réduit à néant au plan de la communauté. Il arrive ainsi que les possibilités d'influence sur les réalités nationales s'en trouvent compromises. Que l'on songe à la réalisation de la T.V.A. décidée au niveau de la communauté sans que les syndicats n'aient fait entendre leur point de vue.

2. *Insuffisance de l'action et division du mouvement ouvrier, de ses organisations au niveau de la C.E.E.*

Le rôle réservé aux syndicats par le Traité de Rome est insuffisant, presque figuratif. Leur présence souvent consultative dans des organismes aux pouvoirs limités explique en partie cette situation. Il faut évidemment y ajouter les divisions entre organisations concurrentes et les discriminations vis-à-vis des puissantes centrales C.G.T. et C.G.I.L.

Le développement de l'économie moderne, les tendances à l'internationalisation de la production, la politique générale des monopoles et toutes les conséquences qui en découlent pour les travailleurs rendent impérieuses l'entente et l'unité internationale des travailleurs et de leurs syndicats.

Rôle et action des syndicats

Devant cette situation, il ne suffit plus de formuler le vœu de l'unité des travailleurs européens. Pour s'unir, il faut définir les buts à court et moyen terme de l'action, à peine de voir les alliances momentanées se désagréger pour se reformer ensuite sans que ne se dégagent pour autant des objectifs.

C'est évidemment une question importante, d'autant que les puissantes forces capitalistes ne restent pas inactives vis-à-vis du syndicat. Il y a longtemps que la lutte frontale a fait place à une action plus subtile visant à subordonner le syndicat, à l'intégrer dans la société capitaliste.

Il en a été ainsi lors de la tentative d'emprisonner les organisations syndicales dans une politique des revenus à l'échelon européen (programmation sociale) visant à les intégrer dans des mécanismes définis en dehors d'eux (concertation et trêve sociale). La faillite de cette politique est admise par tous.

Il peut en être ainsi également à l'occasion de l'établissement d'un statut de la société européenne où les droits syndicaux pourraient se trouver affaiblis. Mais sans doute reviendrons-nous sur ce thème.

Quel rôle attribuer aux syndicats ? Dans l'exposé social de la C.E.E. pour l'année 1968, on relève que « la politique énergétique, la politique industrielle, la politique régionale et la politique de recherche scientifique et technologique ont ou auront des aspects sociaux dont l'importance tendra à devenir prépondérante au fur et à mesure que pourra progresser la réalisation de l'union économique des six ».

Cette affirmation entraîne la reconnaissance de la priorité du social. Les milieux dirigeants de l'Europe capitaliste affirment d'ailleurs que la politique sociale est un élément de l'équilibre économique.

Le progrès technique doit se transformer en progrès social, mais comment ? La question est d'autant plus grave que l'incidence de la réforme de l'agriculture envisagée sous le nom de plan Mansholt aurait des répercussions particulièrement graves sur le problème de l'emploi par exemple.

La commission de la C.E.E. déclarait déjà le 1er juillet 68 qu'il est nécessaire de faire appel aux grands groupes sociaux existant dans la communauté et envisageait une conférence sur les problèmes de l'emploi.

L'initiative, comme toujours à ce niveau, est lente à entrer dans la réalité, elle soulève nombre de problèmes (représentation des organisations syndicales) et peut-être quelque inquiétude pour l'avenir. Elle donnerait l'occasion aux syndicats d'avancer des revendications précises et de contester certains plans européens.

L'exigence s'impose, évidente, de voir représenter dans telle conférence, comme d'ailleurs plus généralement dans les organismes communautaires, les syndicats les plus puissants de France et d'Italie.

Dans notre pays d'ailleurs, du moins au niveau des résolutions de congrès, cette exigence est généralement admise et affirmée à la C.S.C. comme à la F.G.T.B. Un peu facilement peut-être invoque-t-on des difficultés internationales pour ne point prendre d'initiative en ce sens.

Toutefois, dans la dernière période, la situation a évolué positivement à ce propos.

Il y a quelque temps déjà, un syndicaliste français de la C.G.T. a été inclus dans la liste officielle des candidats français, membres du comité consultatif pour la libre circulation de la main-d'œuvre, une des commissions de la C.E.E.

Plus récemment encore, le 28 février dernier, le comité permanent C.G.T.-C.G.I.L. constitué il y a plusieurs années entre les centrales française et italienne a été reçu à sa demande à la Communauté européenne par son président Jean Rey et son vice-président Levi-Sandri. La commission vient de faire savoir qu'elle était disposée à établir des contacts avec ce comité.

Peut-on formuler l'espoir que dans un avenir pas trop éloigné, l'ensemble des organisations syndicales se retrouvent au moins dans certaines actions communes ? Il paraît possible de dégager des convergences alors que souvent les critiques formulées à l'égard de la communauté européenne sont les mêmes et les solutions avancées, les remèdes proposés, voisins.

De nouveaux droits et pouvoirs au niveau européen pour permettre de nouvelles conquêtes sociales

En général, toutes les organisations syndicales réclament la modification du Traité de Rome pour mieux assurer la présence des organisations syndicales dans les institutions communautaires.

On affirme la nécessité de donner notamment au Comité Economique et Social des droits et des prérogatives.

Cette exigence vise non à l'intégration dans la communauté européenne comme elle existe, mais à tenter de modifier ses orientations en faisant entendre mieux, plus souvent et avec plus de force, les exigences des travailleurs.

Sans verser dans l'optimisme béat qui fit beaucoup de mal dans le passé. une présence plus active des syndicats dans les organisations communautaires permettrait certainement de modifier le climat des discussions et surtout elle permettrait d'étendre les actions des travailleurs au niveau européen, le mouvement syndical pourrait se fixer des objectifs plus larges, définir des actions en commun, mettre en cause le rôle de subordination dévolu jusqu'à présent au syndicat sur ce plan.

La question de la démocratisation des institutions communautaires ne doit donc pas être sous-estimée. De nouveaux rapports peuvent naître si de nouveaux droits (contrôle, gestion, initiatives) sont arrachés par les syndicats. L'expérience de chaque lutte nationale est là pour nous en démontrer l'utilité.

Mais n'y a-t-il pas danger de « captation » du syndicat dans les organisations européennes ?

Sur le plan national, la question s'est déjà posée en fait dans les différents pays et les différentes organisations syndicales ont été appelées à y répondre.

Il est évident qu'au niveau européen aussi, le danger existe de voir des états-majors établir une stratégie en dehors d'actions, de luttes, d'une présence active de la masse des syndiqués.

Mais le passé est là pour enseigner et la peur du nouveau ne doit pas paralyser.

Une réflexion sur le rôle du syndicat dans la société actuelle n'est sans doute pas inutile.

Quel est son trait fondamental, *en fait*, indépendamment des motivations idéologiques, théoriques, dans notre société ? Il la conteste et veut la transformer.

Caractère du syndicat en Europe capitaliste :

L'organisation syndicale représente les intérêts des travailleurs en lutte contre le capitalisme. Pour réussir, son action doit se développer indépendamment des employeurs, des gouvernements et des partis. Il doit mener une action autonome à peine d'être emprisonné dans des liens qui limitent son action.

Tout syndicat lié à l'employeur ne tarde pas à perdre la confiance des travailleurs. Il en est de même de celui qui exprime les volontés

de l'exécutif. Parlant au nom de l'ensemble des travailleurs, le syndicat ne peut accepter les divisions idéologiques ou religieuses qu'au prix d'un affaiblissement de son audience.

Ceci dit, son action actuelle le conduit à agir sur les rapports politiques. Il faut être attentif à ce phénomène. Sa présence dans de nouvelles instances de décision (là où se prennent certaines options qui influent sur le niveau de vie et les intérêts des travailleurs) le conduit à se poser des problèmes plus généraux tout en continuant à poursuivre la lutte revendicative.

Ainsi s'estompe quelque peu la division traditionnelle entre l'action politique et l'action syndicale, l'action politique d'un côté, l'action syndicale de l'autre. Il n'y a plus de frontière étanche.

Peu à peu d'ailleurs on voit les organisations syndicales débattre d'options nationales mais aussi internationales (défense de la paix, contacts internationaux).

Cette évolution, positive et peut-être fondamentale dans l'action pour des réformes de structures, doit être analysée à l'échelon de l'Europe.

Les syndicats et l'Europe

Il ne nous appartient pas de définir ici quel pourrait être l'ensemble des revendications communes des organisations syndicales à l'échelon du marché commun. C'est précisément la tâche des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Mais les insuffisances constatées jusqu'à présent dans l'action et la définition des objectifs nous autorisent peut-être à poser certains problèmes qui demandent une solution :

1. Comment répondre à la politique de blocage des salaires ? En d'autres termes qu'opposer à la politique dite « des revenus », comment lutter efficacement contre l'aggravation des conditions de travail et l'atteinte aux classifications que permettent les nouvelles méthodes d'organisation de la production. L'idée de conventions collectives européennes que la F.G.T.B. vient de mettre en avant offre un grand intérêt à ce propos.

2. Comment défendre l'emploi et maintenir les classifications, face notamment aux fusions qui se multiplient ? (voir notamment l'accord Citroën-Fiat qui concerne 220.000 travailleurs produisant annuellement plus de deux millions de voitures, chez nous A.C.E.C.-Westinghouse). Ce problème est lié aux questions de formation professionnelle, de protection des travailleurs en cas de fermeture d'entreprise, de licenciement.

3. Comment assurer le développement régional, l'emploi et le niveau de vie ? On ne peut s'empêcher de songer ici aux possibilités du fonds social européen dont l'efficacité a été limitée par un rôle et un champ d'action trop réduit, bien en deçà de ce que prévoyait le Traité de Rome.

Rendu plus efficace et géré plus démocratiquement, le Fonds social pourrait devenir un instrument important d'intervention efficace pour une politique active de l'emploi.

Mais le contenu d'une politique syndicale unitaire à l'échelon euro-

péen ne peut être élaboré dans l'abstrait. C'est à partir des luttes existantes qu'il faut définir des perspectives, sans quoi les actions pourraient devenir des combats d'arrière-garde.

L'exemple de l'action menée aux A.C.E.C. peut aider à ce sujet. Il ne s'agit pas de s'opposer à de grands ensembles de production mais de voir, concrètement, face aux fusions et ententes, comment augmenter le pouvoir des travailleurs et le contrôle de la collectivité.

L'interdépendance des phénomènes nationaux et internationaux est devenue la caractéristique de notre époque. La solution aux difficultés ne peut être trouvée dans un vain repli national mais dans la recherche d'une alternative à l'Europe des monopoles.

Pour les A.C.E.C., la proposition de régie nationale avancée par le parti communiste n'était pas motivée par la nécessité d'imposer une solution « nationale » dépassée souvent par des exigences techniques mais de prendre des mesures pour défendre et sauver le patrimoine de la collectivité, donner la possibilité de négocier mieux et avec plus de force les conditions de certaines ententes et d'agir sur leurs conséquences sociales et économiques.

Rapports nouveaux entre syndicats

Nous avons vu que l'exigence des faits a déjà imposé aux syndicats d'aborder les problèmes de la défense des intérêts des travailleurs également au niveau européen.

La nécessité de la concertation entre syndicats de différentes affiliations internationales s'impose également. Il faut dire qu'au niveau des centrales internationales, les rapports se modifient. La crise récente de la C.I.S.L. en est une illustration. On y a vu les syndicats américains décider de se retirer de l'organisation internationale car celle-ci prenait des contacts et des initiatives qui ne plaisaient pas aux Etats-Unis. La transformation de l'internationale des syndicats chrétiens témoigne également de changements qui ne concernent pas seulement le sigle. Enfin à la F.S.M. également, la nécessité de renouveler, d'adapter les structures et l'action aux réalités diverses du monde a été soulignée.

Il devient possible d'envisager des rapports nouveaux d'autant plus que les centrales C.I.S.L. et C.M.T. disposent de structures européennes autonomes.

Les syndicats des travailleurs d'une même société ou encore de la même branche industrielle sont souvent confrontés avec les mêmes problèmes sans égard à leur étiquette nationale. Il devient dès lors nécessaire de se rencontrer, de discuter et s'entendre pour l'élaboration de revendications communes et la coordination des actions. Les thèmes, ici encore, ne manquent pas : problèmes soulevés par la politique énergétique (charbon, pétrole, électricité, énergie nucléaire), par la politique des transports, recherches de solutions concrètes pour l'amélioration des régimes de sécurité sociale, attitude vis-à-vis des projets de société européenne (droit communautaire), etc.

De ces contacts, de ces rencontres pourraient naître des organismes unitaires autonomes, par secteur, ou encore pour certains objets précis.

Il est évident que les structures nationales resteront longtemps encore les organes fondamentaux de l'action syndicale mais cela ne doit pas empêcher la recherche des formes nouvelles qui peuvent aider au développement de l'action.

Quelle Europe ?

Il nous paraît clair que si l'action économique et sociale doit déboucher au plan européen, elle ne pourra limiter ses objectifs et ses actions aux seuls pays du marché commun.

C'est dans toute l'Europe capitaliste qu'il faut renverser le rapport des forces actuel et que le social doit dominer l'économique, qu'il faut procéder à des redistributions de revenus et lutter contre les déséquilibres structurels.

Il est évident par exemple que la Grande-Bretagne est nécessairement présente dans cette action. L'incidence des luttes qui s'y déroulent se fait sentir sur le continent européen (voir la récente grève de la Ford).

Mais si l'action ouvrière pose les problèmes du développement économique et social différemment des monopoles, il en est de même pour les rapports entre ce qu'on a appelé la petite Europe (les six pays du marché commun) et les autres pays capitalistes, les Etats socialistes et le tiers monde.

Les rapports économiques actuels avec le reste du monde, en particulier avec les pays en voie de développement et les pays socialistes, sont affectés et restreints par la politique des groupes monopolistes et les discriminations qui en sont la conséquence.

On ne peut perdre de vue que le marché commun est apparu au moment où la logique des blocs dominait encore toute la vie internationale.

Guidé par les intérêts des monopoles, il obéit à des impératifs d'expansion qui ne sauraient être ceux des travailleurs.

Au nom de l'expansion du marché international et de la concurrence, du défi à l'Amérique, on commence à prêcher les sacrifices, la réduction du marché intérieur. Au nom de la concurrence et des lois du marché, on tente d'opposer les classes laborieuses des différents pays. Il suffit de voir dans quels termes se posent les discussions autour de la T.V.A. et de l'emploi des étrangers en Belgique.

La compétition économique sur le terrain international doit se dérouler selon de nouvelles formules. Elle implique pour être valable le soutien au développement économique et politique des pays du tiers monde. Elle ne peut plus être un moyen de domination politique et surtout économique envers d'autres peuples si l'on veut qu'elle soit un facteur de paix et de sécurité.

Il faut briser les barrières artificielles mises à l'expansion des échanges avec les pays socialistes. L'intensification des échanges peut aider à dépasser les blocs militaires et politiques qui divisent l'Europe.

Ce qui apparaît aujourd'hui comme une affirmation volontariste peut devenir demain une réalité à condition évidemment que changent les facteurs politiques.

La lutte syndicale peut y aider si elle se fixe des objectifs nouveaux. Certes, à elle seule, elle ne peut suffire à changer le climat politique.

Sur ce terrain aussi, des éléments nouveaux se dégagent. Dans une assemblée aussi académique que le Parlement de Strasbourg, un souffle nouveau apparaît. Les communistes italiens, au terme d'une longue lutte, y sont représentés. Leur porte-parole, G. Amendola, a excellemment posé le problème en déclarant :

« Les communistes s'apprêtent à entrer au Parlement de Strasbourg conscients des limites de cette institution. Ces limites sont dues à la fois au fait qu'une forte partie des forces démocratiques et socialistes de l'Europe occidentale est exclue de l'Assemblée, et à la crise profonde que traverse l'ensemble de la politique européenne. Toutefois, nous nous proposons d'obtenir à l'assemblée une connaissance plus directe des termes des questions qui se posent à la petite Europe, et d'utiliser les possibilités de nouveaux contacts avec toutes les forces de gauche pour faire avancer en Europe la bataille contre les monopoles, le militarisme, le revanchisme, pour la paix et le dépassement des blocs ».

Voilà posé en termes politiques le problème de l'action politique pour dégager une gauche rénovée qui puisse répondre aux exigences du développement de l'Europe des travailleurs.

Nos luttes et nos efforts à l'échelon belge s'inscrivent dans cette direction. L'ouverture d'un nouveau « front » européen sur le plan syndical et peut-tre sur le plan politique ne peut que contribuer à la réalisation de ces objectifs.

Les Editions
du Cercle d'Education Populaire
vous proposent

LUTTE DE CLASSES OU CONFLIT DE GÉNÉRATIONS

Texte complet des débats de la 3e semaine de la pensée marxiste **avec toutes les questions, réponses et interventions du public**
et la participation de :

Jean Suret-Canale (Directeur-Adjoint du C.E.R.M. à Paris) ; **Nicole Dopchie** (Chef du Département médico-psychologique à l'Hôpital St-Pierre) ; **R.P. Delepierre** (S.J.) ; **Claude Renard** (Membre du Bureau Politique du P.C.B.) ; **Marc Abramowicz** (Etudiant) ; **Pierre Verstraeten** (Professeur à l'U.L.B.) ; **Paul Lievens** (Maître de conférence à l'Université Catholique de Louvain) ; **Pierre Motyl** (Etudiant) ; **Marcel Couteau** (Ouvrier - Député de La Louvière) ; **Laurent Lurkor** (Comédien) ; **Jacques-Henri Michel** (Professeur à l'U.L.B.) ; **Marcelle Huraux-Barjonet** (Agrégée de l'Université) ; **Philippe Moureaux** (Assistant à l'U.L.B.) ; **le chanoine François Houtart** (Maître de conférence à l'Université Catholique de Louvain) ; **Pierre Juquin** (Membre du Comité Central du P.C.F.)

qui ont débattu
sur les sujets suivants :

Un psychiatre devant la contestation — Révolution et Catholicisme — **Réalités de la lutte des classes** — L'Assemblée Libre et la démocratie directe — **Révolution de Mai et idéologie communiste** — La contestation, signe de maturité ou d'immaturité ? — **Attitudes réformistes et contestataires** — Action directe des travailleurs — **Les artistes dans la bataille de l'art** — La contestation à l'U.L.B. — **Les étudiants découvrent la lutte des classes** — etc.

220 pages. **155 F + 6 F port**

à verser au C.C.P. 8407.68
du Cercle d'Education Populaire, a.s.b.l
20, rue de Verviers, Bruxelles 4.

JEAN LAITAT *

tournai : une maison de la culture pourquoi ? comment ?

L'ERE DES PIONNIERS

Une Maison de la Culture ne se justifie que « là où une situation culturelle profondément préparée en assure le plein emploi immédiat, là surtout où le public est entraîné par une action ancienne à entrer dans le jeu ». Si cette remarque déjà vieille d'un ancien directeur du théâtre et de l'action culturelle (1) au Ministère de Monsieur Malraux peut incliner à juger sévèrement les situations qui se sont développées en fait, si même l'implantation d'une Maison de la Culture a pu apporter parfois, comme à Amiens, une impulsion salutaire dans un milieu assez mal préparé, il n'en reste pas moins vrai que la Maison de la Culture idéale devrait être l'aboutissement des efforts unanimes d'une collectivité. Pour rester réalistes, remarquons toutefois que les manifestations de 10.000 personnes revendiquant une Maison de la Culture ne sont pas pour demain ; et aucun parti politique n'avait même inscrit la Maison de la Culture au programme des dernières élections communales à Tournai. Pourtant le besoin était perceptible et tous les partis appuient maintenant le projet en parfaite lucidité, le clivage trop souvent figé entre la majorité et l'opposition ayant été dépassé pour la circonstance.

Une analyse superficielle pourrait donc faire croire à une situation qui aurait évolué rapidement, la masse des électeurs ayant tout à coup été frappée par la grâce en 1968, jusqu'à pousser ses mandataires à accepter la participation de la Ville dans l'association « Maison de la Culture » qui devait être fondée en juin de la même année. On se trouverait devant un bel exemple de prise de conscience des foules débouchant sur l'activisme culturel.

Ce qu'on appelle « le besoin d'une collectivité locale » relève d'un mécanisme moins simple, et on connaît en pareil cas le rôle joué par certains porte-parole privilégiés qui peuvent entraîner l'adhésion au moins passive. Ce processus qu'ils sont sans doute seuls à pouvoir engager dans l'état actuel des choses, et surtout en matière culturelle, recèle un danger : si les meneurs sont marqués politiquement, leurs intentions

---

* Secrétaire général de la Maison de la Culture de Tournai, Centre régional d'action culturelle.

(1) Emile-Jean BIASINI « L'action culturelle 1961-1962 ». Document cité par André de BAECQUE, **Les Maisons de la Culture** - Seghers, éd., 1967 (p. 23).

sont vite suspectées, et comme ils sont généralement issus d'une classe culturellement privilégiée, ils font vite figure de défenseurs, peut-être inconscients, des droits d'une élite. Leur attitude semble au moins paternaliste. Même un responsable syndical peut ne pas échapper à la critique et se faire accuser de surenchère intellectualiste ; et un animateur de gauche, sans lien avec la classe bourgeoise par ses origines, apparaît comme un technocrate de la culture.

On voit donc qu'« une situation culturelle profondément préparée » relève de l'utopie si on croit qu'elle doit se manifester par une quasi unanimité de l'appétit culturel. Les milieux officiels crient du reste déjà à la victoire si, après plusieurs années d'existence, une Maison de la Culture réunit un nombre de membres adhérents qui équivaut à environ un dixième de la population de la ville : à Caen, 7.659 adhérents pour 95.000 habitants; à Bourges, 7.780 adhérents pour 63.500 habitants (2) A Tournai, même avec 3.500 adhérents, pour une première année, dans une population de 33.000 habitants, on est loin d'un mouvement d'ensemble.

André de Baecque indique du reste ce qu'il estime la meilleure situation possible : « C'est incontestablement là où les *centres dramatiques* ont atteint à leur plénitude que (les) conditions sont présentement les mieux remplies. » (3) Il serait trop facile d'ironiser en montrant que depuis l'époque de cette affirmation, ce sont souvent les Maisons de la Culture nées d'un centre dramatique qui se sont révélées les plus fragiles ; ce qu'il faut remarquer, c'est la nécessité affirmée de prendre appui sur un noyau actif. Ainsi à Grenoble a-t-on d'abord mis en place une « Association pour la Maison de la Culture » : elle groupait plus d'une centaine d'organisations privées.

L'exemple plus récent de Créteil peut paraître le plus convaincant parce qu'il veut toucher tout le monde au départ alors que les associations culturelles sont souvent le fait des notables d'une ville. Il n'en reste pas moins que c'est une équipe de spécialistes — les notables de notre époque — qui prend l'affaire en main pour fabriquer un public.

Faut-il dès lors prendre son parti d'une impulsion par les esprits les plus éclairés ?

Le rôle des responsables d'associations privées mais aussi des syndicats et des organisations ouvrières a été déterminant à Tournai et la Maison de la Culture a été créée le jour où est apparue la coïncidence entre les objectifs de ces associations et ceux de l'Etat, de la Province et de la Ville en matière culturelle. C'est certainement cet accord qui a levé bien des obstacles.

Mais si l'entente était réalisée au niveau des responsables de tous ordres, on peut se demander si le simple citoyen se sentait au départ concerné. L'équipe chargée de la mise en place de l'Association n'avait sûrement pas les moyens de sonder l'opinion, ni même de l'informer. Sans doute la presse locale a-t-elle joué alors un rôle non négligeable, mais les quatre quotidiens locaux n'ont pas tous certainement accompli un effort de même envergure. De toute manière, le public apprenait que quelque chose se tramait mais il avait peu l'occasion de réagir. C'est seulement après sa fondation que la Maison de la Culture diffusait une documentation détaillée dans toute la région, mais on a pu croire qu'alors les jeux étaient faits, les objectifs fixés, et les moyens prévus.

En réalité, l'Assemble Générale constitutive adoptait seulement des statuts prévoyant surtout des procédures de fonctionnement, ne soulevait en aucune manière le problème des objectifs, ne disposait d'aucune installation. Le seul personnel engagé devait être deux mois plus tard un secrétaire administratif et la Maison restait sans autre direction que son Conseil d'Administration, et le bureau qui en est issu, jusqu'à la désignation d'un secrétaire général le 15 mars de cette année. Et d'un

(2) Chiffres cités en 1967 par André de BAECQUE - op. cit. p. 51.
(3) Op. cit. p. 23.

véritable animateur, il n'est point encore question. La Ville prêtait par ailleurs sa salle de théâtre mal adaptée et certains services de son personnel, pour la dactylographie et la scène notamment.

En aucune manière l'avenir n'était donc engagé. Si les projets de bâtiments, dont le maître d'œuvre est l'Administration Communale, suivent leur cours, sans que l'Association y soit du reste associée, ils pourraient à la limite ne pas déboucher sur une Maison de la Culture véritable dans le cas où l'entreprise actuelle échouerait, et ils contribueraient tout de même à donner à la Ville l'équipement en salles dont elle a le plus grand besoin.

On avait donc seulement mis en place en juin 1968, et pour neuf mois seulement, un organe d'étude, de concertation, chargé tout au plus d'un premier rôle expérimental servant de test, plus que de véritable action culturelle. Un nouveau Conseil d'Administration était élu en mars dernier, pour trois ans cette fois, et il lui appartiendra de tirer les premières conclusions de l'expérience (4).

Entre-temps, l'Association éditait un bulletin destiné essentiellement à faire connaître les activités très nombreuses des associations privées, elle prenait en charge quelques manifestations théâtrales ou musicales sortant des possibilités normales des associations ou de l'objectif de divertissement du théâtre communal. Surtout, elle prenait contact avec tous les milieux, mettait en place le Conseil Culturel où sont représentés les adhérents qu'elle faisait aussi entrer au Conseil d'Administration. On reviendra plus loin sur cet aspect de son travail, mais on veut seulement indiquer ici qu'on a voulu instaurer au départ des rapports multiples entre la population et la Maison de la Culture : d'une première structure (l'Assemblée Générale), qui serait contestable si elle avait eu des objectifs précis, ont découlé d'autres structures (un réseau de 194 délégués regroupant 96,7 % des adhérents, le Conseil Culturel) destinées à vivifier les organes plus juridiques de l'association.

Le public moins concerné pouvait alors juger sur pièce les premiers balbutiements d'une action culturelle concertée et il est maintenant possible de dialoguer avec les milieux les moins touchés en se référant à des exemples précis. Tout objectif, toute nomination de personnel et en fin de compte l'utilisation des futurs bâtiments n'interviendront que comme une conclusion de ce dialogue, l'expression des besoins précédant les moyens, mais les premiers moyens devant permettre l'expression des besoins.

Ainsi nous semble dépassé le problème si controversé de la liberté du directeur (souvent appelé animateur) d'une Maison de Culture, problème souvent posé sous la forme d'un dilemme entre la libre création d'un spécialiste de la culture et le contrôle démocratique de toute initiative. Créateur, l'animateur doit l'être, mais seulement dans la mesure où il propose concrètement des solutions qu'il est seul à pouvoir imaginer, pour les mettre à l'essai ; différant de l'artiste qui cherche seulement à exprimer, il veut convaincre. Le jeu démocratique serait pour lui prostitution et stérilité s'il se contentait de répondre à la demande qui est du reste presque toujours très vague : il suscite les désirs auxquels il répondra. Ni technocrate inspiré ni démocrate à la remorque, il est un des éléments des liens qui se tissent sous son impulsion entre le public et les œuvres. Administrativement, on conçoit qu'il est difficile d'imaginer son statut, alors que ce sont les situations mouvantes qu'il contribue à transformer, qui doivent au jour le jour déterminer sa fonction.

---

(4) Il comporte statutairement 50 % de membres de droit (secteur public) et 50 % de membres du secteur privé. Les pourcentages de cette répartition peuvent prêter à de multiples querelles selon nous parfaitement oiseuses. Quel que soit le nombre de ses représentants, le secteur public aura toujours le droit de veto par les subventions qu'il accorde ; par contre, le secteur privé a pour lui la force de l'opinion publique et on imagine mal de la part des pouvoirs publics une action directive qui les rendrait impopulaires.

En tout cas, il devrait avoir avec le public des relais qui soient simultanément ses agents de propagande et ses contradicteurs.

Dans le Tournaisis, au lieu de quadriller la région par des équipes de spécialistes en animation culturelle, on a suscité des délégués aussi peu préparés que possible à leur rôle mais parfaitement implantés dans leurs milieux respectifs. C'est après une saison que les plus dynamiques d'entre eux commencent à percevoir l'action qu'ils pourraient mener et surtout dans quelle mesure ils devraient être aidés par de véritables animateurs. On verra plus loin comment ces animateurs seront à leur tour recrutés en fonction des milieux concernés.

L'HOMME CULTIVÉ

Même sans doctrine, sans définition préconçue de la culture, il est bien évident que l'association offrait à ses adhérents des activités perçues par tous comme culturelles, et qui pouvaient par le fait même donner l'impression de délimiter dans les faits le concept de culture. On a dit plus haut qu'il s'agissait de théâtre, de concerts, d'expositions, etc.

Des tentatives de télé-forum, des séances d'initiation aux différents programmes, de décentralisation des activités, élargissent incontestablement les moyens et facilitent l'accès du plus grand nombre sans pour autant modifier les rapports de l'homme avec les formes d'enrichissement spirituel. La culture reste pour beaucoup une information de luxe, un ornement de l'esprit qu'on acquiert selon un idéal vaguement humaniste, selon un goût plus ou moins vif ou affiné, selon le temps qu'on peut ou qu'on désire lui consacrer. Alors, le progrès intellectuel consacre le fossé entre le déroulement de la vie quotidienne avec ses contingences plus ou moins pénibles à supporter, et les moments de libération où il serait enfin possible d'être plus pleinement homme. On sait que cette dissociation est généralement considérée comme une conséquence du progrès technique dont les effets inéluctables seraient de diminuer les heures de travail, de rendre les tâches plus abrutissantes en même temps que plus courtes, de permettre un temps de loisir nettement séparé des obligations professionnelles.

Or, la distinction entre travail et loisir recouvre presque forcément un divorce entre l'homme mécanisé, robotisé, et l'homme cultivé, entre le matérialisme avilissant et l'épanouissement par la spiritualité.

C'est toute la philosophie classique au moins jusqu'à Kant qui a placé l'homme devant le dilemme qui est en fait le combat de l'âme contre le corps, de Satan contre Dieu. Et il faut bien reconnaître que notre civilisation industrielle qui s'est greffée sur une vue du monde héritée des Grecs par le rationalisme du dix-neuvième siècle a bien paru créer une réalité industrielle qui manifeste concrètement l'irréductibilité de l'antagonisme entre le profit matériel fondé sur l'organisation aliénante du travail et les joies pures de l'intellectuel nécessairement détaché des soucis alimentaires les plus pressants.

Alors, l'usine se faisait monstre ferraillant tandis que la culture s'éthérait dans le romantisme d'abord, dans le symbolisme ensuite, à travers une quête désespérée de la transcendance ; et du mal du siècle à l'angoisse de Kierkegaard, l'homme n'aspirait qu'à s'évader tout en se sachant cloué au sol.

Certains avaient pourtant osé affirmer ou au moins espérer la fin du supplice de l'homme écartelé entre l'aspiration vers le haut et la pesanteur d'un déterminisme matérialiste.

Malheureusement, ils n'imaginaient d'abord qu'un homme susceptible de nier une part de lui-même, capable de réaliser la victoire du bien

sur le mal, qui consacrait l'antique dualité manichéenne : prévoir la victoire de l'Esprit, ce n'est jamais que condamner l'enlisement dans la matière et l'acceptation du déterminisme se teinte de mépris pour le spiritualisme. Dans les deux cas, on consacre, en stigmatisant un de ses termes, la dualité qu'on voudrait dépasser.

C'est bien la raison pour laquelle Marx devait combattre aussi bien l'idéalisme triomphant de Hegel que le matérialisme implacable mais naïf de Feuerbach. Quand il reproche à Hegel d'avoir « mis le monde sur la tête », il perçoit l'irréalisme d'une philosophie qui prétend reconstruire, comprendre et dépasser la réalité sensible par les seules facultés de l'eprit : le danger, c'est que le monde qui, lui, reste toujours sur ses pieds, n'embourbe pas le bas, en l'engluant dans des structures aliénantes, l'homme qui joue avec le hochet des idéologies. Mais Marx ne pouvait se satisfaire davantage d'une réduction de l'homme au déterminisme des forces mécaniques, dont la technique serait un aspect, et il combat Feuerbach avec plus d'ardeur encore peut-être que Hegel.

Il avait compris que les rapports sociaux couvrent le monde d'un tissu dont la trame imbrique aussi bien les conditions matérielles d'existence que les courants d'idées qui justifient ou combattent l'état de fait. Et si le penseur est *nécessairement* homme d'action parce qu'il n'y a pas de pensée désincarnée, toute culture est technique au service de l'évolution du monde ; ce que nous appelons habituellement *la* technique n'est qu'une des modalités de l'homme agissant (5).

Aussi Marx brosse-t-il le portrait de l'homme complet qui pourra « chasser, pêcher, faire de l'élevage et de la critique » (6).

Dans une société marxiste, le peintre fait de la peinture entre autres choses, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'on s'oblige à serrer des boulons le matin pour s'asseoir au chevalet l'après-midi, mais qu'on peut, en peignant, vivre la totalité de l'aventure humaine, y participer, comme homme cultivé, et pas seulement l'extérioriser. L'artiste dont l'œuvre fait irruption dans notre univers, qui infléchit par elle si peu que ce soit nos habitudes mentales est un homme d'action, un technicien de l'aventure humaine.

Mais il ne réussira que s'il ne joue pas d'un formalisme gratuit ou d'une spéculation désincarnée : est artiste celui qui, ayant assimilé le monde qui l'entoure dans son infinie complexité, parvient à le dépasser. Et les seules forces de son esprit, les ressources d'une technique picturale, ne créeraient qu'un art vide si sa vie n'adhérait pas absolument aux réalités psychologiques, sociologiques, économiques, etc., l'adhésion étant autant d'expérience vécue que d'information et de connaissance. Du reste, l'expérience peut être vécue de bien des manières selon chacun, tant les chemins de la communion sont divers : ni Zola, ni Marx n'ont dû fréquenter des stages organisés en usines pour participer de tout leur être à une réalité devant laquelle réagissait chacune de leurs fibres. Il y a différentes façons de descendre de la tour d'ivoire romantique.

Et la culture du manuel est du même ordre que celle de l'artiste. Le laboureur d'une société marxiste serait fort éloigné du portrait que nous a laissé George Sand d'un être faisant corps avec la terre dans un abrutissement qu'elle juge sublime : que l'écrivain romantique ait senti par l'exemple du laboureur sa propre aliénation d'intellectuel coupé du réel, rien de plus naturel, mais nous plaignons aujourd'hui aussi bien George Sand que le laboureur, à jamais étrangers, même dans l'admira-

---

(5) Kostas AXELOS croit cependant (**Marx, penseur de la technique ; De l'aliénation de l'homme à la conquête du monde,** « Arguments », n° 2, éd. de Minuit, 1961) que tout ce qui est pensée, conscience, reste pour Marx dans un monde à part, second et dévalué par rapport au monde de la matérialité qu'il recouvrirait d'un nuage obscurcissant. Nous pensons qu'il y a là, de la part d'un auteur pourtant marxiste, une vue de philosophe très occidental qui appréhende par les concepts, réintroduisant le divorce que Marx a tenté de dépasser.

(Voir à ce sujet notre article « **Vers un humanisme de la technique** », Bulletin de l'Institut de Philosophie ULB, Morale et Enseignement, nos 55-56).

(6) Cité par Kostas AXELOS, op. cit. p. 233.

tion de l'une pour l'autre. Si la communication est aujourd'hui possible entre le laboureur et l'artiste, c'est au prix de leur expérience commune de la vie, expérience se traduisant occasionnellement pour l'un dans l'organisation du travail de la terre et de la vie rurale et pour l'autre dans ce qu'on appelle l'art.

Mais dans la mesure où l'œuvre dépasse nécessairement l'expérience commune, il est évident qu'elle exclut la certitude absolue de la compréhension ; cependant, il est au moins important que soit perçue la justification de sa simple existence. Et cela est à la portée du laboureur dès qu'il sait que la vie *s'organise* aussi dans un monde de formes se concrétisant par l'agencement d'une salle de séjour, le modèle d'un fauteuil, la couleur d'un mur, l'installation fonctionnelle d'une étable.

La culture ne nous semble donc pas au départ information sur les œuvres, mais découverte ensemble de ce terrain qui produit les œuvres, éventuellement. Et l'enfantement ne se produit pas seulement sous la poussée d'un idéal artistique, ni seulement par l'éclosion voire l'explosion des forces mécaniques de la vie, mais du rapport dialectique entre les œuvres du passé, les conditions présentes de vie (sociales, économiques, intellectuelles, ...), le refus ou l'adhésion plus ou moins enthousiaste d'un esprit singulier, les idéologies, etc.

Aussi toute réduction au spiritualisme ou au matérialisme (au sens où l'entendait Feuerbach) garde-t-elle, en condamnant le jeu multiple du réel, la nostalgie d'une valeur privilégiée a priori, c'est-à-dire tout compte fait d'une morale qui est souvent implicite dans la pensée des philosophes au départ de leur démarche alors qu'ils prétendent ne la trouver qu'au bout d'un cheminement métaphysique. Croire en une morale, c'est imaginer une définition évidente de la « vraie » culture d'où découlent logiquement aussi bien l'humanisme occidental que le réalisme socialiste, que la « propagande » culturelle (7), la discussion ne s'instaurant qu'au niveau des moyens pour atteindre un but qu'on juge aller de soi.

La culture n'est pas un réservoir d'œuvres auxquelles il faut nécessairement, par obligation morale en quelque sorte, accéder car les œuvres ne font que participer à l'ensemble des rapports sociaux.

Dès lors, si une Maison de la Culture aide à faire connaître des œuvres, ce ne peut être qu'une part de son rôle.

Aussi l'action de la Maison de la Culture de Tournai ne nous semble-t-elle pas se révéler essentiellement dans ses aspects les plus manifestes, proclamés par voie d'affiches ou de son bulletin annonçant spectacles et manifestations diverses, car on n'agit là que dans la zone du loisir conçu comme une parenthèse de la vie où l'on se divertit, selon la définition de Dumazedier, « après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales » (8).

Faut-il donc refouler la vie pour prendre loisir et se cultiver ?

En fait, la principale manifestation culturelle est pour nous celle qui a été menée de la manière la moins visible, la plus ignorée du public et probablement des intéressés eux-mêmes, et c'est la création, toujours en train, des rapports entre individus et entre collectivités, cristallisés autour du concept vague de Maison de Culture. L'inconsistance d'une notion qui n'est heureusement même pas matérialisée dans des bâtiments laisse toute discussion ouverte, encore que l'existence d'un projet de construction accompagné évidemment d'un programme de dépenses ait suscité quelques réactions dès avant la constitution de l'association qui pouvait apparaître comme devant justifier les futures installations. A Créteil, en France, on est sans doute mieux inspiré en

---

(7) Voir à ce sujet l'action culturelle assimilée à une propagande dans Jacques CHARPENTREAU, **Pour une politique culturelle** - (Ed. ouvrières, 1966, p. 87).

(8) Joffre DUMAZEDIER - **Vers une civilisation du loisir ?** (Ed. du Seuil, 1966, p. 29).

souhaitant faire naître la maison de son public (9), mais il faut reconnaître que l'indigence de l'équipement culturel tournaisien ne permettait pas d'infinies tergiversations.

Quoi qu'il en soit, que s'est-il passé jusqu'ici ? Comme l'a souligné le président de l'Association, Monsieur Jean Hachez, dans son discours d'inauguration, « la création de la Maison de la Culture est un acte politique » ; il exprimait ainsi la volonté des promoteurs de considérer les problèmes dits culturels dans la perspective du mouvement d'ensemble d'une société qui évolue et d'éviter un « domaine réservé » de la culture.

Dans les faits, les syndicats dont les préoccupations sont traditionnellement d'ordre surtout professionnel, participent aux travaux du Conseil d'Administration et, ce qui est peut-être plus important, à des travaux de commissions s'interrogeant sur des problèmes précis. Des groupes de travailleurs, de ruraux, se sont constitués spontanément, hors des cadres statutaires et de manière informelle, pour étudier les meilleures formules d'approche des divers milieux : ils ont débouché sur l'idée qu'il n'était aucune promotion qui ne soit socio-culturelle. Plusieurs communes des environs ont pris l'initiative de réunir leurs associations pour concertation d'une politique d'ensemble.

Le personnel de la Maison de la Culture a pu participer à des dizaines de réunions au sein même des entreprises, soit en conseil d'entreprise, soit en conseil de sécurité et d'hygiène, soit de manière plus improvisée.

Les associations agricoles mettent les responsables de la Maison de la Culture directement en contact avec des collectivités rurales. Ce qui s'instaure est beaucoup moins ambitieux qu'une recherche de « solutions » mais bien plus modestement l'élaboration d'une problématique à partir des conditions concrètes de vie des individus et non d'une politique des loisirs. Ce qui est curieux, au premier abord, c'est qu'il arrive que des réunions préoccupées de la Maison de la Culture (mais on sait que ce n'est là qu'un vocable commode) peuvent grouper une majorité de personnes qui ne sont ni membres associés, ni membres adhérents, qui n'assistent jamais à un spectacle, mais qui perçoivent la nécessité d'agir en fonction de mobiles appelés pour la facilité « culturels », c'est-à-dire tout simplement un peu différents, plus larges, que les motivations habituelles.

Si la culture commence au moins par un contact avec la civilisation, ces réunions dont l'avenir dira les résultats visibles, sont incontestablement des manifestations aussi culturelles qu'une représentation de Racine.

L'ANIMATION CULTURELLE

En même temps qu'on découvrait que les spectacles et manifestations n'étaient qu'un élément parmi d'autres, et pas nécessairement l'aboutissement, de l'animation culturelle, on s'efforçait, outre les réunions dont on vient de parler, de créer l'événement au sein même de certaines collectivités. L'événement, ce peut être une bande magnétique remplaçant brusquement dans un réfectoire d'usine l'habituelle musique de fond par des extraits d'un prochain concert avec quelques courtes annonces, la présentation d'un spectacle pour enfants à des tout jeunes, une lecture vivante de quelques extraits de pièce, la diffusion dans des maisons de jeunes d'un spectacle de qualité monté par des jeunes, l'aide à l'organisation d'un disco-forum, d'un ciné-club, etc. Pareille animation suppose les moyens financiers suffisants pour rémunérer les animateurs et pour aider les collectivités à supporter les frais occasionnés par le déplacement d'un groupe d'acteurs, de musiciens, de danseurs. On comprend

(9) Jacques LONCHAMPT - **Comment naît une maison de la culture.** - **Le Monde**, 11 avril 1969, suppl. page 1.

donc que l'expérience n'a pu être que limitée lors d'une première saison qui a cependant permis de mieux définir les lignes d'une politique future dont on voit mieux maintenant comment elle pourra participer de la philosophie générale de l'action.

On a déjà dit dans quelle crainte d'une conception technocratique de la culture on refusait d'envisager une équipe d'animateurs spécialisés s'abattant sur une zone culturellement désertique pour la coloniser. Sans doute le paternalisme précède-t-il historiquement l'émancipation, mais il ne se justifie pas au sein d'une région dont le niveau moyen n'est sûrement pas parmi les plus bas du pays : l'éducation populaire, les organisations ouvrières et rurales et bien d'autres associations ont depuis longtemps une activité conduite par de véritables animateurs n'en portant pas nécessairement le titre. Une équipe qui se présenterait comme formée de techniciens de la culture et qui voudrait se substituer à ce que nous appellerons les animateurs naturels des collectivités créerait ou accentuerait incontestablement le divorce entre les habitudes de ces groupes et la culture présentée comme un fait exceptionnel. Même en milieu scolaire en principe plus perméable, un professeur supporterait mal qu'un animateur même très compétent vienne hors des cours préparer ses élèves à une activité pour laquelle il s'estime le meilleur initiatieur, et la résistance de certains professeurs à la télévision scolaire participe du même sentiment d'opposition à une autorité extérieure. On peut ironiser comme Michel Tardy (10) : «Une psychanalyse avisée montrerait sans doute que l'attitude négativement militante des pédagogues n'est qu'une façon détournée de résorber leur panique méthodologique». Cependant, tout en déplorant certaines attitudes de repli sur soi, on peut y voir la preuve que la culture n'est pas nécessairement alléchante, même pour ceux qu'on estimerait les mieux avertis, quand elle ne s'inscrit pas dans le déroulement ordinaire et accepté de la vie.

Dans la plupart des milieux dits cultivés, le théâtre lui-même participait d'un rite social bien connu et ne tendait nullement à bouleverser les habitudes, encore que le contenu du spectacle pût être inquiétant à l'occasion.

Les animateurs spécialisés employés à temps plein par une Maison de Culture peuvent fâcheusement incliner à l'entreprise missionnaire et il a semblé qu'il valait mieux, dans toute la mesure du possible, susciter des vocations d'animateurs dans les milieux concernés après complément de formation dans des stages. Si les stages prévus sont fructueux, les animateurs dispersés dans la région seront autant de relais pour la Maison de la Culture, même pour des domaines qui sortent de leur spécialité, de sorte que, investis de la confiance de leur groupe, ils pourront l'ouvrir à de nouvelles activités, quitte à ce qu'ils fassent appel occasionnellement à des collègues pour les matières qui ne sont pas de leur compétence. Un professeur-animateur en initiation théâtrale sera en principe tout disposé à demander l'aide d'un spécialiste en disco-club pour une préparation musicale dans le cadre d'activités para-scolaires qu'il organise lui-même. La Maison de la Culture rémunérera au cachet les missions d'un animateur agréé par elle et agissant hors de son milieu naturel ; elle interviendra plus pour stimuler des activités déjà au moins embryonnaires que pour créer un réseau d'animation juxtaposé à des structures existantes.

Au sein de l'école, le divorce entre enseignement et culture ne nous paraît pas a priori évité pour la seule raison que les matières scolaires inclinent en principe à une culture dont les élèves sont souvent en fait aussi éloignés que le monde des travailleurs, chacun étant prisonnier d'un univers de contraintes apparemment sans rapport avec le libre épanouissement supposé par les loisirs. Un récent article de M. Pierre Vanbergen (11), directeur général de l'organisation des études, avec les

(10) **Le professeur et les images**, Coll. « L'Educateur », PUF, 1966, p. 19.

(11) Bulletin d'information, avril 69, Direction générale de l'organisation des études, Ministère de l'Education Nationale.

conclusions de qui nous sommes pourtant profondément d'accord pour l'essentiel, a le tort à notre avis de considérer comme inéluctable le fossé entre un enseignement utilitaire préparant à la profession et l'initiation à la culture apprenant le judicieux usage des loisirs. L'auteur part évidemment de la constatation qu'il n'est plus possible à la plupart des hommes de notre temps de trouver pleine satisfaction dans l'exercice d'un métier stérilisant et qu'il faut donc compenser les heures passées à la production par un loisir enrichissant. Les faits sont, hélas ! trop évidents qui appuient pareille thèse aujourd'hui. Mais faut-il se résigner ? Alors que les prévisions citées dans le même article indiquent une augmentation de 60 % du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire entre 1955 et 1970, peut-on imaginer qu'en ce secteur qui réclame plus qu'un autre enthousiasme et dévouement, sens de l'action au service d'une communauté, les charges soient exercées par des êtres supportant mal leurs quarante heures ? On ne peut croire non plus que les progrès de l'enseignement, qu'on espère éveil de conscience et de réflexion, produisent des individus acceptant passivement que la majeure partie de leur vie soit jusqu'à l'âge de la pension condamnée à la sclérose. Or, si on suit le raisonnement de M. Vanbergen, « la préparation aux loisirs, à l'utilisation du temps libre doit (...) devenir une des préoccupations de l'école ». Qui ne voit l'hiatus consacré par une double finalité ?

Si l'école, aussi bien dans les humanités traditionnelles que dans l'enseignement technique, pouvait établir un pont avec les multiples aspects de la vie, alors il existerait une chance d'accord plus harmonieux. Mais tout empêche ce lien aujourd'hui malgré la meilleure volonté des enseignants, et les activités para-scolaires elles-mêmes, nées du monde clos de l'école, se déroulant souvent dans des locaux ou des espaces réservés aux étudiants confinés entre eux, sont un ghetto, seulement un peu plus confortable que la classe habituelle. Il est permis de rêver à une époque où chaque école sera une Maison de la Culture ouverte à tous en permanence. Un adolescent qui entre en seconde à 16 ans a vitalement besoin d'une formation, d'une expérience limitée de la vie, de l'information lui permettant le choix de ses études futures, d'un minimum d'indépendance économique. Aussi l'école-maison-de-culture idéale de l'an 2000 remplacerait-elle peut-être le dernier cycle de deux ans d'humanités par des activités à choix multiples débouchant, en trois ou quatre ans, sur des certificats d'accès à une formation supérieure, et compatibles avec l'exercice d'un métier à mi-temps qui résoudrait à la fois le problème du pré-salaire et celui du manque de maturité des universitaires, dont on s'accorde à dire qu'ils sont trop jeunes, mais qui entassent en quatre ans un savoir qu'ils mettent ensuite toute leur vie à distiller. Le recyclage et l'éducation permanente ne restent qu'un vœu pieux la plupart du temps. Il est possible que nous planions dans l'utopie, mais l'horizon qui se dessine ainsi un peu abstraitement permet au moins de déceler ce qui paraît réalisable aujourd'hui :

— éviter que les Maisons de Culture se juxtaposent à l'enseignement ;

— faire des écoles autant de Maisons de Culture ouvertes.

Nous avons constaté que les spectacles, récitals ou séances d'animation culturelle que nous organisions dans les écoles se déscolarisaient dès que le public adulte était admis, les élèves perdant la sensation d'assister à un cours supplémentaire. Et une expérience tentée plusieurs fois dans une commune des environs a permis de constater que le public adulte pouvait reprendre volontiers le chemin de l'école, surtout quand il a par ailleurs des liens avec le personnel enseignant. Nous voudrions multiplier ces occasions de fusion entre deux mondes en ne rémunérant les professeurs-animateurs au sein de leur propre établissement que pour des activités ouvertes à tous et annoncées publiquement. Ainsi la Maison de la Culture éclaterait-elle en relais dont le rôle semblerait à la limite rendre inutile la construction d'une véritable Maison de Culture.

En fait, si certaines constructions ont parfois donné l'impression qu'on implantait des espèces de super-marchés de la culture, il n'en reste

pas moins que spectacles, expositions et réunions demandent des installations qu'il faut bien créer. Et si l'aspect fait penser à un libre-service de la culture, nous ne pouvons après tout que souhaiter qu'on s'y approvisionne autant qu'en poudres à lessiver.

CONCLUSION

La philosophie de l'action culturelle telle qu'on vient de l'esquisser paraîtra à juste titre sans proportion avec les moyens dont dispose la Maison de la Culture de Tournai pour les années à venir, et même inimaginable compte tenu du budget global de la culture dans notre pays.

Il y a à notre sens deux raisons de ne pas s'inquiéter outre mesure. La première, c'est qu'au stade actuel, les structures de l'éducation ouvrière, de l'enseignement, de tous les organismes intéressés à l'éducation permanente, ne s'assoupliront qu'au fur et à mesure que les responsables eux-mêmes, et non ceux d'une Maison de Culture, verront l'intérêt et la possibilité d'un élargissement de leurs activités. Ils connaissent le terrain mieux que n'importe quel technicien de la culture. Aux Maisons de Culture, il appartient seulement de donner l'occasion d'ouverture dès que c'est possible et donc progressivement.

La seconde remarque nous est inspirée par le déséquilibre actuel qui existe entre un énorme budget de l'Education Nationale et les sommes dérisoires consacrées à l'éducation permanente, sans qu'il ne soit apparu jusqu'ici que l'enseignement, et surtout les enseignants, peuvent être des piliers importants d'une éducation permanente le jour où certaines murailles auront été abattues autour des écoles et des universités. La cloison est actuellement si étanche entre l'enseignement et la culture que la loi n'a pas encore prévu le paiement par l'Education Nationale du traitement d'un enseignant détaché à l'action culturelle, bien que le cas soit envisagé dans certaines limites pour une mise en disponibilité au service d'un syndicat. Nous pensons cependant qu'un jour viendra où l'action culturelle telle que nous l'envisageons pourra prendre appui sur des formes d'enseignement rénovées sans gonflement excessif des budgets dès l'instant qu'une rationalisation s'inspirera du problème d'ensemble de l'éducation permanente, et pas seulement d'une préparation aux loisirs.

Il reste évident que toutes nos réflexions participent du souci d'amoindrir autant que possible les distinctions entre la phase initiatique d'une existence et son époque de rendement, entre la production et le loisir, entre le savoir et la culture, entre l'efficacité technique et la richesse spirituelle. Rêve de réconciliation entre les aspirations d'un homme diversifié à l'extrême, écartelé le plus souvent.

Nous ne pensons pas être seul à rêver.

rapport présenté par les délégués de l'aile gauche du parti ouvrier belge à l'exécutif de l'internationale communiste

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la IIIe Internationale (1919-1943), la rédaction des « Cahiers marxistes » a obtenu de la Fondation Jacquemotte l'autorisation de publier un document inédit dont l'intérêt ne peut manquer d'apparaître aux lecteurs de notre revue. Il s'agit d'une lettre écrite de la main de Joseph Jacquemotte et dans laquelle celui-ci, agissant avec son camarade R. Poulet en qualité de délégué de « l'aile gauche du P.O.B. », demandait au Comité exécutif de l'Internationale d'accepter l'adhésion du Parti communiste issu du IIIe congrès des Amis du journal « L'Exploité ». Il ressort d'un autre document figurant dans les archives de la Fondation Joseph Jacquemotte que cette lettre fut remise à Zinoviev, président de l'Exécutif de l'I.C., le 13 juin 1921.

1. — *Le mouvement ouvrier en Belgique*

L'Exécutif connaît la situation toute spéciale qu'occupe dans le prolétariat mondial, le socialisme belge, en ce qui concerne la *forme d'organisation.*

Le Parti Ouvrier Belge n'est pas, à proprement parler et spécifiquement, un parti politique. Il est un agglomérat de groupes politiques, de syndicats, de coopératives, de mutualités (caisses de maladie) de groupes d'art, d'agrément, gymnastiques, choraux, etc...

Le nombre de membres du P.O.B. ne pourrait être déterminé avec exactitude; les groupes paient la cotisation au Parti pour chaque adhérent et un même individu peut être affilié par plusieurs groupes à la fois (syndicats, coopérative de consommation, coopérative de production, ligue politique, etc.).

Le total des affiliations payées représente environ 600.000

membres, mais ce chiffre doit être réduit dans une proportion assez sérieuse en tenant compte de l'indication donnée au paragraphe précédent. Deux chiffres sont précis : c'est le nombre de syndiqués en Belgique et le nombre de membres des ligues politiques.

La Commission Syndicale de Belgique — qui groupe des syndicats affiliés au P.O.B. et des Syndicats Indépendants compte à l'heure actuelle 700.000 membres en chiffres ronds.

Le dernier rapport du P.O.B. signale l'existence de groupes politiques avec un total de 13.000 membres environ.

II. — *La social-démocratie et la guerre mondiale.*

Nous n'avons nul besoin de dire que la Belgique vit, à l'occasion de la guerre impérialiste, les plus caractéristiques et les plus permanentes trahisons social-démocrates.

Citer les noms de Vandervelde (ex-Président de la IIe Internationale), C. Huysmans (secrétaire de la IIe Internationale), Anseele (membre du Bureau de la IIe), Destrée, de Brouckère, Hubin, etc. suffit, au regard du prolétariat révolutionnaire mondial, pour marquer la position extraordinairement arriérée du prolétariat belge, qui, trompé, abusé et trahi, supporte à sa tête de tels chefs indignes et contre-révolutionnaires.

Pendant la guerre, le travail politique fut rendu extrêmement difficile. Pourtant, c'est dans le groupe actuel de « L'Exploité » que se trouvent les hommes qui, malgré les difficultés incontestables, tant intérieures au Parti qu'extérieures à celui-ci (occupation, état complet de siège, interdiction des assemblées, suppression de la presse, etc.) menèrent, auprès des travailleurs, une action constante en vue du rétablissement des relations internationales.

III. — *Notre action après la guerre.*

Au lendemain même de l'armistice, en novembre 1918, parut le premier numéro du journal « L'Exploité » qui, sans tarder, entama au sein du P.O.B. et dans le pays, une action continue de documentation et de propagande en faveur de la défense de la Révolution prolétarienne russe; une lutte active contre la politique de collaboration de classe à l'intérieur du pays, contre la IIe Internationale et ses chefs belges. Au début, cette action ne fut pas énergiquement combattue par les dirigeants réformistes du P.O.B. L'on peut admettre qu'ils avaient avantage, *vis-à-vis de la bourgeoisie belge*, à posséder dans le sein du P.O.B., une fraction avancée qui repoussait toute collaboration de classe.

Mais les progrès sérieux réalisés par l'aile gauche inquiétèrent bientôt les dirigeants social-patriotes, et ils entamèrent dans tout le pays, une contre-action de vaste envergure.

Au dernier Congrès du P.O.B., tenu les 11-12 décembre 1920, la question de la discipline au sein du Parti fut mise à l'ordre du jour et, après quelques vagues et pâles attaques contre les nationalistes purs et avérés, tels Destrée et Hubin, une charge à fond fut engagée contre la gauche et un ordre du jour fut voté à une forte majorité, chargeant le Conseil Général d'appliquer, en cas de récidive des « minoritaires », les dispositions statutaires prévoyant l'exclusion.

Il faut dire que le Conseil Général du P.O.B. ne se sentit jamais en force de prendre des sanctions directes contre la gauche. Il recourut à des moyens indirects : contre-propagande dans les centres où l'action de la gauche progressait, et refus par certaines coopératives, propriétaires des Maisons du Peuple, d'accorder des salles pour les réunions de nos groupes des « Amis de l'Exploité » et pour nos conférences.

A partir du 1er janvier 1921, « L'Exploité », qui tirait à 12.000 exemplaires (il y a en Belgique environ 3 millions et demi d'habitants de langue française) devint bi-hebdomadaire. Une librairie fut constituée qui répand dans le pays, à profusion, livres, brochures, tracts, toute la littérature communiste.

Malgré les interdicions formulées par le Congrès de décembre 1920, notre action de constitution des groupes d'Amis fut poursuivie avec ténacité et succès dans tous les centres. Dès les premiers jours d'ouverture de notre librairie; nous fûmes perquisitionnés par le Parquet (Vandervelde régnant !) et presque tous les livres et brochures nous furent enlevés. Après trois semaines, ils nous furent rendus. Il faut ajouter pour marquer l'extraordinaire duplicité et le confusionnisme effarant existant dans le P.O.B. qu'un ordre du jour de protestation fut voté, à l'unanimité, par le Conseil Général du P.O.B., ministre de la Justice compris ! Celui-ci s'était retranché derrière la Séparation des Pouvoirs et la complète autonomie du Parquet !

Pendant le même temps, la contre-action des social-patriotes se renforçait. De plus en plus, les Maisons du Peuple étaient interdites pour les conférences des groupes d'Amis et, sur les injonctions officieuses du Secrétariat du Conseil Général, l'imprimerie coopérative où notre organe était imprimé, refusa de continuer l'édition.

IV. — *Notre position actuelle.*

Mais nous avons hâte de marquer la position politique prise par les groupes d'Amis de l'Exploité (l'aile gauche du P.O.B.) dans ces derniers temps et à l'heure présente.

La brochure, éditée en vue du IIIe Congrès des « Amis de l'Exploité », nous permet, certes, de ne pas nous étendre, dans ce rapport succinct, sur les caractéristiques de notre mouvement. La lecture de cette brochure (dont nous joignons quelques exemplaires au présent rapport) fixera complètement à ce sujet.

Le troisième congrès des Amis de l'Exploité, réuni le 29 mai, a voté, à la quasi unanimité, exactement par 713 voix contre 35 et 30 abstentions, la résolution présentée par la Commission spéciale désignée par le IIe congrès et, c'est à la suite de ce vote ainsi que de l'invitation adressée par l'Exécutif, à l'aile gauche du P.O.B., d'assister, à titre de groupe sympathisant et avec voix consultative, aux travaux du IIIe Congrès de l'Internationale Communiste, que nous sommes à Moscou.

Nous avons la mission précise de nous mettre en rapport avec l'Exécutif de l'Internationale Communiste en vue de l'affiliation de notre Parti, constitué à la suite de la scission.

Cette demande d'affiliation pose la question : pourquoi l'aile gauche du P.O.B. réalisant la scission d'avec le P.O.B., n'a-t-elle pas adhéré purement et simplement au Parti communiste de Belgique (section belge de l'Internationale communiste) ?

Nous sommes d'avis qu'il n'existait pas, en réalité, en Belgique, de *Parti communiste*. Il y a des *groupes* communistes, quatre ou cinq, dont l'un est affilié à l'Internationale Communiste, mais certains des principes de ce groupe et certaines de ses actions, nous semblent en opposition formelle et en contradiction grave avec les thèses de l'Internationale Communiste.

Nous voulons parler des conceptions principalement antiparlementaristes, tranchons le mot, anarchisantes de ce groupe et de ses conceptions, à base individualiste, sur l'organisation des masses prolétariennes en Belgique.

Voici, à l'occasion du départ de l'aile gauche du P.O.B. ce qu'imprime « L'Ouvrier Communiste », sous le titre : « Ce qui nous sépare » :

Nous rejettons le parlementarisme, parce que ne pouvant que nuire à l'action révolutionnaire; nous combattons la formation des partis de masses, parce que, inévitablement, ils sont condamnés tout comme la social-démocratie, au réformisme et à la trahison.

D'autres faits, découlant de ces conceptions, pourraient être établis.

Ce sont donc des différences profondes sur des questions essentielles (parlementarisme, parti organisé en vue du groupement et de l'action des masses) qui font que nous n'avons pas cru pouvoir entrer en relations, momentanément, avec le groupe communiste affilié à l'Internationale Communiste.

La question nous semble devoir être solutionnée, du point de vue des principes, par l'Exécutif même.

La question de savoir si nous avons bien ou mal agi en restant au P.O.B., en vue de militer dans son sein pour le socialisme marxiste, pour la Révolution Russe et pour la IIIe Internationale, jusqu'au moment où les désavantages de cette posi-

tion balanceraient ou dépasseraient les avantages, est un point délicat.

Pour ce fait, les camarades dirigants du Groupe communiste et « L'Ouvrier communiste » nous ont désigné comme des traîtres au prolétariat ou, tout au moins, des amis dangereux ! Nous estimons que la forme d'organisation du P.O.B. nous commandait d'agir pendant un certain temps au sein du P.O.B., aussi longtemps que nous en avions la large possibilité et jusqu'au moment où nous serions suffisamment forts pour agir et constituer un Parti communiste ayant, dès ses débuts, une influence sérieuse sur les masses prolétariennes.

Le prolétariat belge et, plus particulièrement, le prolétariat de la Wallonie industrielle a un profond instinct révolutionnaire. C'est en Belgique que se produisirent les premières grèves de masses avec des buts politiques. Mais cet instinct est comprimé et dénaturé par le réformisme le plus invétéré.

Un effort formidable doit être engagé par le communisme dans ce pays. Mais si l'on veut que cet effort aboutisse, il faut commencer par supprimer tous les obstacles d'ordre interne et notamment, la possibilité d'une fausse interprétation des principes de l'Internationale Communiste.

Nous nous présentons à l'Internationale Communiste avec la conviction d'avoir dans le passé, agi en révolutionnaires sincères, passionnément et exclusivement attachés à la cause de la Révolution sociale.

Nous désirons apporter notre effort total, probe et dévoué à l'Internationale Communiste. Nous attendons d'elle un accueil fraternel.

Vive l'Internationale Communiste !

Vive la Révolution prolétarienne universelle !

Pour l'aile gauche du P.O.B., actuellement Parti communiste belge.

Les délégués,

R. POULET. J. JACQUEMOTTE.

P.S. — Le P.O.B. groupe *politiquement* 13.000 membres. Notre Parti a débuté avec un millier d'adhérents et les dernières nouvelles reçues du pays, indiquent un développement rapide.

8

- Nous nous présentons à l'Internationale Communiste
- avec la conviction d'avoir bien le peuple, ceux qui les révolutionnaires sincères, profondément et exclusivement attachés à la cause de la Révolution sociale.
Nous tiendrons apporter notre effort total, probe et désintéressé à l'Internationale Communiste. Nous attendons d'elle un accueil fraternel.
Vive l'Internationale Communiste!
Vive la révolution prolétarienne mondiale!

Pour l'aile gauche du P. O. B, actuellement Parti Communiste belge.
Les délégués,

Joseph Jacquemotte

P. S. Le P. O. B groupe politiquement 70.000 membres.
Notre Parti a débuté avec un millier d'adhérents et les dernières nouvelles reçues du pays indiquent un développement rapide.

Fac-similé de la dernière page (8) du rapport manuscrit adressé par Joseph Jacquemotte à l'Exécutif de la IIIe Internationale (Archives de la Fondation Joseph Jacquemotte)

FRANCIS CHENOT

achille chavée

Il est deux manières, radicalement opposées, de découvrir la poésie, et a fortiori un poète comme Achille Chavée. L'une est l'approche théoque que je laisse aux linguistes, aux professeurs, aux pédants et aux impuissants. L'autre, probablement plus viscérale, plus subjective en tout cas et la seule qui puisse être honnête, est la rencontre dans cet esprit qui par exemple a guidé Pierre Seghers dans le choix et la réalisation du *Livre d'or de la Poésie française* et notamment de la seconde partie

Je n'ai d'ailleurs nullement l'intention de vouloir cerner Achille Chavée ; ce serait fondamentalement contraire à sa nature de « vieux peau-rouge qui ne marchera jamais en file indienne » et qui n'a jamais cessé de clamer à tous les échos sa soif de liberté :

...mais tuez-moi donc
redoutez de me voir en liberté
puisque je suis la liberté
...

Chavée échappe à toute explication cartésienne, on le rencontre ou l'on passe à côté. C'est probablement la raison de l'indifférence ou plutôt du silence des officiels des lettres belges à son égard.

Ce qui, à prime abord, frappe chez Chavée — il s'agirait tout aussi bien de rayonnement — c'est son authenticité, son absolue sincérité, qui confère à sa démarche cet étrange mélange de candeur et de grandeur, d'humilité aussi. Absolue sincérité qui le rend totalement attentif et lucide à ses faiblesses et aux faiblesses de l'homme en général. Mais authenticité qui se double d'une grande volonté d'amour envers le monde, les choses et surtout les êtres. Dès lors, cette honnêteté foncière ne pouvait déboucher que sur l'engagement politique.

Qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a là aucune opposition mais au contraire parfaite complémentarité, ainsi que le précise Achille Béchet dans la fort belle étude qu'il a consacrée à Chavée (*) :

L'engagement politique de Chavée, son adhésion au surréalisme, sa conception de la vie apparaissent comme les résultantes de son amour total de la liberté qu'il veut personnelle, inconditionnelle et universelle.

(*) Achille Béchet : ACHILLE CHAVEE, Le Miroir des Poètes, Unimuse, Tournai.

Une double lutte en résulte : celle qui consiste pour le poète à assurer sa propre libération ; celle qui consiste à se battre pour la libération des autres.

Voilà, dans sa remarquable logique envers lui-même, dans son étonnante pureté, Achille Chavée, l'homme Achille Chavée. Ce sens de l'humain est sans conteste la dominante de l'œuvre. Il se retrouve entre autres dans cette forme particulière d'humour propre à Chavée et qui n'est jamais fort loin, même dans les moments les plus difficiles, les poèmes les plus douloureux ; mais n'est-ce pas finalement délicatesse ou pudeur. Humour notamment dans de fort beaux titres *(Pour cause déterminée, Une foi pour toutes, L'enseignement libre, Le grand cardiaque...)* et dans ces aphorismes où Chavée est passé maître et qui dans leur concision et leur bon sens (ou bon non-sens) rejoignent la sagesse populaire. Humour, pas ironie (l'ironie est le fait de la haine), qui sous le voile du sourire recouvre des étapes importantes et des options fondamentales.

On l'a étiqueté comme surréaliste. Certes, il est le plus grand surréaliste belge, malgré Nougé et Goemans, malgré l'affection que suscite un Louis Scutenaire. Mais Chavée est plus que cela. Parce qu'il est au-delà d'une certaine préciosité, d'une certaine gratuité qui caractérisent le surréalisme. Parce qu'il est ce « contrebandier de l'absolu ». Parce qu'il est tout simplement poète dans le sens le plus plein et le plus haut du terme, c'est-à-dire dans la fraternité et la gravité du chant, son chant, un chant d'amour puisqu'en définitive les lignes de force de la motivation poétique — enfance, vie, mort — ne se justifient que par là.

J'en ai déjà dit trop... et pas assez. Alors que l'on m'autorise la paraphrase : Silence, Chenot, tu m'ennuies. A toi, Chavée, toi tu ne m'ennuies pas !

ACHILLE CHAVÉE

poèmes inédits

PRISON

Un homme avait grand faim
un homme avait grand soif
un homme avait très grande peur
du sang coulait de ses blessures
du sang pleurait de son armure

Je le vis traverser la plaine
je le vis chanceler dans un champ
je l'entendis parler comme un dément
je le vis s'écrouler dans la neige
je l'entendis implorer du secours
je sus que le brouillard allait l'ensevelir
que l'oiseau de son cœur allait s'évanouir...

Mais je ne pouvais rien pour alléger sa peine
puisque j'étais son prisonnier fidèle
puisque cet inconnu c'était moi-même

Pour André Balthazar

LE QUOTIDIEN

On s'introduit toujours en pure perte
dans la maison du riche
On s'introduit parfois avec beaucoup de peine
dans la maison de son enfance
en courant le danger d'y déceler le pire

Un fantôme trahit sa généalogie
une fillette blonde
pour la première fois
découvre entre ses cuisses
l'amertume du sang

Aux antipodes
un arbre pousse en toute dignité
une bête sauvage allaite ses petits
un grand sorcier exhume ses ancêtres
un merveilleux silence illumine la nuit

Achille Chavée (Photo J. Huvenne)

JACQUES ARON

le capitalisme et la ville

Conséquence de l'industrialisation, le phénomène de la concentration croissante de la population au sein des villes se trouve placé au cœur des problèmes contemporains. Des contradictions nouvelles en résultent, qui s'accroissent au fur et à mesure que les villes, auparavant isolées dans un milieu rural, se soudent les unes aux autres en gigantesques conurbations qui accentuent les déséquilibres démographiques et les migrations de population. Ce phénomène paraît aussi irréversible que la concentration industrielle, en raison des changements qualitatifs qu'entraîne l'augmentation du chiffre de population des ensembles urbains.

Ces changements sont sensibles aussi bien dans les domaines économiques et sociaux que dans le domaine culturel. La ville apparaît bien comme le lieu privilégié des échanges indispensables au progrès.

A la socialisation qui résulte de l'interdépendance accrue des citadins, la bourgeoisie a tenté d'opposer la dispersion des individus au sein d'interminables banlieues. Elle ajoute aujourd'hui au slogan semi-séculaire de Ford : « Un coin de terre, une maison, une auto », le conditionnement des esprits par la télévision, qui est l'approche la plus passive de l'information et de la culture.

Il ne saurait y avoir de solution aux problèmes des villes sans un renversement radical de l'individualisme exacerbé, développé et entretenu par le capitalisme. La ville est cette immense création collective qui, en dehors de quelques dizaines de m² qui suffisent à notre logement, nous procure un éventail de services indispensables qui, nulle part ailleurs, ne se trouvent enclos dans un si petit périmètre.

« La prise de conscience de cette solidarité spatiale, de ces

biens collectifs, dont l'imputation exacte à chacun est impossible, mais sans la présence desquels l'individu tomberait dans une misère plus profonde, que s'il était privé de pas mal de biens qui sont sa propriété exclusive, est assez nouveau à notre époque ... Dans les villes préindustrielles, on était très sensible à l'importance de ces aspects communautaires ». (1)

Victor Hugo avait déjà remarquablement mis en lumière le lien qui unit la conscience collective des citadins et la qualité de la ville. « Au XVe siècle, Paris n'était pas seulement une belle ville ; c'était une ville homogène, un produit architectural et historique du moyen âge, une chronique de pierre. Depuis, la ville a été se déformant de jour en jour. Le Paris gothique sous lequel s'effaçait le Paris roman, s'est effacé à son tour. Mais peut-on dire quel Paris l'a remplacé ? Le Paris actuel n'a aucune physionomie générale. C'est une collection d'échantillons ». (2)

L'évolution de toutes les villes qui ont reçu l'empreinte du capitalisme, n'apparaît-elle pas sous les mêmes traits ?

Les villes de Liège ou de Bruxelles sont-elles autre chose que cette collection, d'autant plus dépareillée aujourd'hui, que la taille des « échantillons » s'est considérablement accrue ?

Au lieu de la satisfaction des besoins collectifs, c'est une lutte sans merci qui se livre pour la possession et l'usage de la ville. Il s'y opère une redistribution incessante, par laquelle des quartiers entiers sont désertés, transformés ou reconquis par la bourgeoisie. L'arme dont elle se sert, la domination du marché immobilier, est à double tranchant. Si la spéculation foncière permet à certains de prélever leur tribut, elle présente en fin de compte, plus d'inconvénients que d'avantages ; elle entrave l'évolution de la ville.

Le prix spéculatif du terrain devient le critère urbanistique déterminant, ce qui ne peut que favoriser des solutions à court terme. En effet, la densification abusive conduit à l'asphyxie ou entraîne une refonte très coûteuse de l'infrastructure.

« Les bourgeois radicaux ont, plus d'une fois dans l'histoire, formulé cette revendication bourgeoise, progressiste, de la nationalisation du sol qui, néanmoins, effraye la majorité de la bourgeoisie, car elle touche de trop près à un autre monopole encore qui, de nos jours, est particulièrement important et « sensible » : le monopole des moyens de production en général ». (3)

Quelles que soient les contradictions qu'il fait naître, l'aménagement traduit une stratégie de classe de la bourgeoisie (4), dont les préoccupations principales sont

---

(1) J. Rémy. Dans le n° 263/264 de « Synthèses ».

(2) Victor Hugo. Extraits rassemblés par F. Choay dans « L'urbanisme, utopies et réalités ».

(3) Cette remarque de Lénine ne sera certainement pas démentie, cinquante ans après, par le ministre De Saeger : « De nombreuses études juridiques ont déjà été consacrées à ce phénomène (la spéculation foncière) ... mais partout on se heurte à une difficulté apparemment insurmontable, qui tient au fait que toutes les mesures envisagées sont de nature à mettre en cause les bases de l'organisation de notre vie sociale ».

(4) « Stratégie de classe, cela signifie-t-il suite d'actes concertés, planifiés, avec un seul objectif ? Non. Le caractère de classe semble d'autant plus profond que plusieurs actions concertées, axées sur plusieurs objectifs, ont cependant converge vers un résultat final. » H. Lefebvre dans « Le droit à la ville ».

aujourd'hui, d'assurer en ville la concentration des organes de décision publics et privés, plus imbriqués que jamais, et d'exploiter le gigantesque potentiel qu'elle représente pour la consommation. Dans toutes les opérations qu'elle entreprend à cette fin, le sort des habitants déplacés ne la préoccupe pas. Par ailleurs, la démission des Pouvoirs publics devant leur devoir d'assurer la satisfaction des besoins collectifs, réduit ceux-ci à n'être que les accessoires des projets conçus par l'initiative privée. Il n'est pas rare aujourd'hui qu'un super-marché englobe un bureau de poste, un centre médical, une église ou une salle de spectacle. Les œuvres d'art, qui ont déserté la ville, se retrouveront là, mises au service de la vente, dans la négation même de leur valeur.

Dans l'ensemble, « l'accent est mis presque exclusivement sur les besoins individuels et les besoins sociaux ont été curieusement bannis des préoccupations. Par exemple, dans les ensembles urbains nouveaux, tout ce qui concerne les besoins sociaux est étrangement négligé. En fait, nous assistons à une fabrication de besoins par ceux qui détiennent les moyens de production et ce, avec l'appui de la publicité qui modèle ces besoins neufs, leur donne forme et attrait. On arrive ainsi au fait clair, que ceux qui détiennent les rênes de la production, détiennent de même, les conditions de la consommation ». (5)

Ce retard, si souvent dénoncé, des équipements collectifs sur le peuplement des quartiers, se fait sentir aussi bien dans la construction d'écoles, de crèches, de pouponnières, de maisons de retraite.

L'exiguïté des logements, la généralisation des appartements, exigent en contre-partie, la disposition commune d'espaces extérieurs, plaines de jeux ou coins de repos. Un effort tout particulier doit être entrepris en faveur des enfants qui souffrent davantage d'être contenus dans un espace étriqué.

Certes, le niveau atteint par le développement économique de notre pays n'est pas encore assez élevé pour pouvoir maîtriser le développement urbain, en lui consacrant des moyens financiers suffisants. C'est ce que montrent les estimations des plans d'aménagement qui ont été dressés. Ceci n'empêche nullement de s'attacher aux réalisations compatibles avec nos possibilités actuelles et à la répartition qui nous en est proposée. Il apparaît alors rapidement que chaque décision est le résultat d'un choix déterminé par l'affrontement des intérêts en présence.

Seuls ceux qui désirent masquer ces oppositions peuvent parler de solutions « scientifiques » qui s'imposeraient par leur évidence logique.

Les moyens de communication en offrent un exemple frappant.

La bourgeoisie a délibérément choisi l'automobile comme moyen de déplacement urbain, dût la ville en mourir et bien que ce choix aille à l'encontre de l'expérience qui peut être tirée de l'évolution des villes américaines. 70 % de la surface du sol de Los Angeles, célèbre par l'entrelacs de ses autoroutes urbaines, sont consacrés aux transports. Comment s'étonner de cette situation quand on sait qu'un conducteur au volant de sa voiture exige 70 m² de voirie pour

(5) M. Hicter, directeur général au Ministère de la Culture.

se déplacer, tandis que l'usager d'un tramway occupé à 50 % en prend 7, soit dix fois moins.

« Faut-il à tout prix, et souvent en détruisant ce qui fait précisément le caractère propre de ces lieux (rues étroites et commerçantes, bordées de témoignages de leur histoire) forcer l'accès du centre des villes à quelques dizaines de véhicules de plus ? Généralement, une telle opération n'est qu'un palliatif temporaire ». (6)

C'est à cette politique désastreuse que nous assistons dans toutes les villes belges.

Il importe avant tout aujourd'hui de mettre en évidence la multiplicité des options dans tous les domaines de l'aménagement urbain et d'associer au choix les plus larges couches de la population. C'est la seule alternative à l'urbanisme des comités secrets, aux plans dressés pour favoriser tels ou tels intérêts particuliers. Cette démocratisation est indispensable pour que se dégage, petit à petit, le nouveau visage d'une ville qui accorde désormais la priorité à la satisfaction des besoins collectifs de la majorité de ses habitants.

L'intérêt croissant porté à la ville par des groupements sociaux, politiques ou professionnels, la sensibilité de l'opinion publique sont des éléments favorables à cette démocratisation. En outre, de nombreux groupements se constituent, dont la ville est l'unique objet de préoccupation. C'est une caractéristique du citadin de participer volontiers à des groupes dont le seul lien est un centre d'intérêt commun, parfois de courte durée. Ainsi se créent ces ligues de défense, ces groupes de sauvegarde d'un quartier ou d'un site.

L'action des syndicats, telle qu'elle se développe, peut être d'un grand poids. La régionale bruxelloise de la F.G.T.B., par exemple, s'affirme prête à lutter pour que l'aménagement urbain offre progressivement aux citoyens une plus grande liberté réelle de choix dans tous les domaines, qu'il s'agisse du travail, de l'éducation, du logement, des loisirs ou de la santé.

C'est un immense effort qui est ainsi entrepris pour sortir du cadre traditionnel et parfois étroit de l'action syndicale.

Il saute pourtant aux yeux que cet effort constitue le complément logique de la lutte au succès de laquelle sont liées toutes les garanties collectives qui assurent la sécurité d'existence : pensions, congés payés, sécurité sociale, etc. L'amélioration des avantages matériels et immatériels de la ville doit les suivre de près. Si cette intention se traduit dans les mois qui viennent, à la fois par une meilleure information des syndiqués et par une énergique prise de position publique, elle aura contribué à marquer une étape sur le chemin de la ville nouvelle.

(6) P. Laconte, Documents Cepess n° 4, 1968.

ALBERT PHILIPPE

un producteur de films, pour quoi faire ?

Malgré les professions de foi, les affirmations répétées des lendemains qui chanteront sûrement, force nous est de reconnaître que le cinéma belge en est toujours au stade prénatal et ce, malgré une gestation de quelque 25 ans.

Cette situation embryonnaire n'empêche cependant pas l'existence de structures, de rouages et, vaille que vaille, d'un système complet permettant, théoriquement, l'épanouissement d'un cinéma national.

Il s'avère peut-être utile d'analyser la situation présente et voir dans quelle mesure les différentes catégories de la profession sont réellement existantes et quelle est leur efficacité objective.

Le propos de cet article est d'esquisser le profil du producteur belge de films et, par là même, d'évoquer, s'il y a lieu, le bien fondé de son existence.

Pour ceux qui ne sont pas familiers des problèmes cinématographiques, rappelons qu'un film belge, nécessairement de très petit budget, voit son prix de revient se situer aux environs de cinq millions de francs. « L'homme au crâne rasé » d'André Delvaux, la seule production nationale qui ait bénéficié d'une réelle audience à l'étranger, a coûté un peu plus de trois millions, ce qui doit être considéré comme une limite inférieure dans des conditions normales de production. Il faut donc réunir, au départ de l'entreprise, un certain nombre de millions, pour donner au réalisateur la chance, souvent unique en Belgique, de s'exprimer par le moyen du cinéma. Il est entendu que le capital ne doit pas être libéré immédiatement mais, pour qu'industriellement l'affaire soit saine, il est souhaitable qu'un plan de financement complet et rigoureux soit dressé avant toute chose et que les accords de versement ou de crédit soient bien établis.

C'est ici qu'intervient plus particulièrement le producteur. Le producteur de films jouit auprès du grand public d'une image de marque très particulière faite de tas d'argent, de pas mal de faillites, de beaucoup de scandale, d'un rien de Pygmalion, et parfois d'un zeste de génie. Le tout est bien sûr enveloppé de jeunes filles plus belles les unes que les autres et se situe de préférence dans un somptueux yacht en rade de Cannes ou de Venise, selon le mois de l'année.

La réalité est passablement différente. Il nous faut d'abord clarifier les esprits au point de vue des définitions et différencier le producteur du commanditaire.

Un producteur est un Monsieur qui croit en un projet cinématographique et en un auteur de film. Il se propose de monter une affaire et donc de réunir les capitaux nécessaires. Cette opération réussie, il assume la bonne gestion de l'argent qui lui est confié et, en contre-partie, il est payé en proportion du film. Dans la pratique, il impute son travail comme une participation préalable, ce qui lui donne une part des recettes du film.

Un commanditaire, par contre, est une personne physique ou morale qui dispose de capitaux et qui les avance au producteur qui l'a convaincu du bien-fondé commercial de l'entreprise.

En conclusion, un producteur de films est en quelque sorte un promoteur dont la fortune personnelle ne doit en rien être fabuleuse vu que ce n'est pas son argent qui est en cause.

En Belgique, la recherche de commanditaires est une opération vouée à l'échec car il est bien entendu que l'on ne prête qu'aux riches. Or, comme le cinéma belge est dans un état de misère endémique, il n'y a pas d'argent pour le cinéma. Comme d'autre part, il n'y a pas de cinéma sans argent, le cercle vicieux qui emprisonne la production nationale semble inaltérable.

La seule solution est, de toute évidence, l'intervention des pouvoirs publics. Cette intervention existe déjà depuis de nombreuses années, mais a pris, depuis maintenant deux ans, une allure officielle et rigoureuse qui se présente comme suit :

L'aide au cinéma belge est dirigée essentiellement par les deux ministères de la culture. Le chef du département de la culture française est, pour l'heure, Monsieur Parisis, qui a fait tout récemment des déclarations prometteuses quant à l'avenir du cinéma belge. Le Ministre est aidé dans l'élaboration de sa politique en matière cinématographique par le Conseil supérieur du cinéma, sorte de comité des sages dont on aurait aimé une représentativité plus parfaite.

Enfin, la Commission de sélection du film conseille le chef du département, après étude du scénario et du dossier de production, en vue d'une aide pour tel ou tel film.

C'est donc vers cette Commission de sélection que se tourne en premier lieu le producteur. Son accord se concrétisera, du moins pour ce qui est de la culture française, par une participation de l'ordre de 2,5 millions de francs. Il est dès lors possible de s'adresser à la Radio Télévision Belge qui peut ajouter fr. 500,000.— pour un droit de passage sur antenne pendant une période donnée. Avec trois millions, l'affaire est faite.

En effet, un producteur étranger (français le plus souvent) peut alors se trouver plus aisément pour les apports supplémentaires.

Dans d'autres cas, le producteur belge dispose d'un matériel de production largement amorti et suffisant pour la réalisation de films.

Il impute l'utilisation de ce matériel dans le budget du film. Dès lors, le producteur s'engage seul dans l'entreprise, sachant que sa part de risque est réduite uniquement à des éventuels dépassements budgétaires.

Cette situation a ceci de particulier qu'en Belgique, le cinéma de fiction de long métrage s'identifie commercialement au cinéma industriel. C'est-à-dire qu'il ne s'agit plus réellement d'un investissement d'argent qu'on espère voir fructifier, mais bel et bien d'une commande, de l'Etat en l'occurrence, qui est quasi une fin en soi.

On comprend donc que lors de la réalisation proprement dite du produit-film, l'objectif essentiel du maître de l'ouvrage, c'est-à-dire du

producteur, n'est plus de favoriser la création du meilleur produit possible, susceptible de rapporter le plus d'argent possible, mais de faire le produit le moins cher qui laissera la marge bénéficiaire la plus grande.

Le réalisateur du film est dès lors placé dans des conditions psychologiques plutôt défavorables et il est certain que la qualité de son film doit s'en ressentir.

Continuons cette pérégrination peu réjouissante. Le ministère effectue les versements par tranche. Or, compte tenu des lenteurs administratives, l'argent n'est souvent libéré qu'une fois le tournage terminé. Sur la foi du contrat signé par l'Etat, le producteur pourrait contracter un emprunt. Il n'en fera rien pour ne pas perdre l'escompte retenu par l'organisme prêteur. Ce sont donc les techniciens qui, en quelque sorte, avancent leur traitement à la production. Comme ils ne sont pas volontaires pour cette opération, on comprendra aisément que l'ambiance de tournage ne sera pas au beau fixe.

Imaginons que malgré les problèmes évoqués ci-dessus, la réalisation du film arrive à bonne fin. Il aura une carrière commerciale réduite à sa plus simple expression. Grâce à l'inévitable prix pour la première œuvre que le film aura sûrement récolté dans un festival marginal, une ou deux semaines d'exclusivité à Bruxelles et Liège seront suivies d'une programmation sur les antennes de la deuxième chaîne allemande, sur celle de Radio-Canada ou dans les salles d'art et d'essai des pays scandinaves.

Imaginons encore que cette distribution s'avère miraculeuse et que le producteur puisse récupérer un million de francs. Pour toute industrie normalement constituée, cette situation serait catastrophique, puisqu'on enregistrerait une perte de l'ordre de 75 % du capital. Pour le producteur, c'est une bonne affaire, puisque le matériel qu'il a mis à la disposition du film est largement amorti.

Il pourrait donc réaliser un bénéfice net d'environ un demi-million.

Cet argent pourrait être réinvesti dans le cinéma pour éviter que l'expérience suivante ne s'engage sous des auspices aussi défavorables. Il n'en est rien, car le producteur, homme avisé et sage, connaissant la valeur de l'argent, se conduit en bon père de famille et effectue avec cet argent des placements infiniments plus sûrs et plus rentables que ceux qu'on peut faire dans l'industrie cinématographique.

Un Belge créant avant 1960 une affaire au Congo grâce à l'aide de l'Etat, et réinvestissant ses bénéfices même modetses dans une entreprise en Belgique, se conduisait donc très exactement de la même manière. On peut donc dire que le cinéma belge est dans une situation d'industrie colonisée.

Le tableau dessiné ci-dessus peut paraître bien sombre et il se trouvera sans doute des esprits bien intentionnés pour crier à l'exagération et à la caricature. C'est possible. Mais il n'empêche que, dans l'élaboration de cet article, l'imagination n'a eu qu'une part très réduite et qu'aucun réalisateur, aucun technicien n'est à l'abri des répercussions de l'état évoqué ci-dessus.

A moins d'une fort improbable révolution dans l'industrie cinématographique en Belgique, les seules chances sont d'une part l'espoir d'un regroupement des travailleurs du film en un syndicat puissant et organisé à même de régulariser et de normaliser les règles professionnelles et d'autre part l'espoir d'une multiplication des producteurs cinéphiles désireux, bien sûr, de réussir une opération commerciale, mais aussi de contribuer le plus efficacement à ce que le réalisateur puisse faire dans les meilleures conditions possibles le meilleur film possible.

Le numéro ❸ des
cahiers marxistes
paraîtra
le 15 septembre 1969

Il est encore temps

de s'abonner !

abonnement annuel de soutien : 200 f minimum
abonnement annuel ordinaire . . . . . 100 f
vente au numéro, l'exemplaire . . . . . 30 f

auteur-éditeur responsable et correspondance :

augustin duchâteau / rédacteur en chef
18-20, avenue de stalingrad, bruxelles 1

30 F